

**ARTS ET VIE**  
André-Philippe Côté à  
Voilà Québec! B 3

**ARTS ET VIE** Céline Dion  
pleure son père B 2

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2003

2,50\$ de plus pour la cartouche de cigarettes



**Le Québec n'est plus, depuis hier, le paradis du tabac le moins cher au pays**, titre détenu pendant à peine une semaine. Le ministre des Finances, Yves Séguin, a haussé les taxes de 2,50\$ la cartouche de 200 cigarettes, une augmentation qui apportera dans les coffres de l'État 100 millions \$ sur une base annuelle. Sur notre photo, Robin Laplante, du Marché Dalhousie, procéda hier en début de soirée à un inventaire en prévision de la hausse qui entrera en vigueur à minuit.

## Le Québec invité à imposer l'étiquetage obligatoire des OGM

MARIE CAUETTE

MCauette@lesoleil.com

■ Une commission québécoise recommande que le Québec impose l'étiquetage obligatoire pour tous les produits génétiquement modifiés, avec ou sans la collaboration du gouvernement du Canada.

Les coûts, qui n'ont pas été évalués, pourraient être importants

re et d'un système de traçabilité des produits dans la chaîne alimentaire !

Étiqueter les produits avec OGM viendrait couronner toute une série de pressions faites sur le gouvernement, comme le professeur François Belzile, qui enseigne au département de phytologie de la faculté d'agriculture de l'Université Laval.

Outre l'étiquetage et la traçabilité des aliments, les membres de la Commission recommandent que les produits génétiquement modifiés soient l'objet d'une évaluation scientifique rigoureuse avant d'être lancés sur le marché. Cette évaluation devrait inclure une étude des risques potentiels ou appréhendés sur la santé humaine ou animale et sur l'environnement, et pas seulement une analyse des risques réels ou avérés.

Le processus d'approbation devrait aussi être plus exigeant envers ces produits que pour tout nouvel aliment sans OGM. Même si l'état actuel des connaissances ne

Voir OGM en A 2 ▶

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

■ Si vous n'êtes ni père ni mère, préparez-vous mentalement à faire le deuil des baisses d'impôts promises. Vu l'état des finances du Québec, Jean Charest devra «faire des choix». Que choisira-t-il? «Les familles de classe moyenne avec enfants, ça a toujours été la priorité», a-t-il confirmé hier.

À sortir d'un point de presse hier midi, le premier ministre du Québec a donné une certitude, les Québécois qui ont des enfants seront les grands gagnants du budget que déposera le gouvernement en mars. Seront choyés ceux qui viennent d'écopé d'une hausse de 2\$ des tarifs pour les services de garde, mais également — sinon davantage — les parents qui ne trouvent pas leur compte dans l'actuel système.

L'équipe de Jean Charest l'a toujours dénoncé à cor et à cri, la moitié des parents du Québec qui ne confient pas leur enfant à une garderie à 5\$ n'ont droit à aucune aide du gouvernement depuis que les péquistes ont mis fin au système d'allocations familiales. Maintenant que les libéraux sont au pouvoir, ils cherchent comment accommoder ces familles. Tous les scénarios sont sur la table, jusqu'au retour des défunte allocations.

C'est donc dans le cadre de la politique familiale actuellement sur la planche à dessin que le gouvernement consentira des avantages fiscaux qui pourraient engager la totalité du milliard de dollars promis aux contribuables. «On veut que les baisses d'impôts aient un impact sur tous les contribuables, mais, quand nous avons établi nos priorités, on a clairement dit que c'étaient les familles de la classe moyenne avec enfants. Avant la campagne, pendant la campagne. On l'a toujours dit. Dans les choix que nous serons appelés à faire, le premier groupe concerné, ce sont

Voir IMPÔTS en A 2 ▶

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### La SAAQ étudie les cow-boys du volant au berceau

Une première recherche sur les comportements risqués des 16-20 ans

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
JF.Neron@lesoleil.com

■ L'agressivité, la recherche de sensations fortes, l'inexpérience et la reconnaissance sociale sont autant de variables à l'étude, qui aideront peut-être à mieux évaluer le taux de risque des jeunes conducteurs dès l'obtention de leur permis.

Après l'alcool au volant, «les cow-boys du volant» représentent le prochain fléau auquel doit s'attaquer la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), avance Pierre Thiffault, chercheur postdoctoral de l'Université de Montréal.

Il entreprend avec d'autres collègues

une toute première recherche au Québec sur le comportement des nouveaux conducteurs (16-20 ans) en identifiant les variables (appelées prédicteurs) qui favorisent la prise de risque. «Nous en sommes encore au début de la recherche. Certains prédicteurs sont déjà identifiés, mais

d'autres restent à trouver», explique le chercheur.

M. Thiffault identifie deux grands types de comportement, le premier dit «à risque» et le second «de risque». Le comportement «de risque», de loin

Voir SAAQ en A 2 ▶

## SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 8	Éditorial	A 14
Arts et vie	B 1	Le monde	A 12
Bourses	C 4	Petites annonces	S 12
Bridge	S 14	Québec / Canada	A 9
Capitale et régions	A 7	Sports	S 1
Décès	C 8	Statistiques	S 6
Divertissements	B 9	Télévision	B 4

## LA MÉTÉO

Maximum -10, minimum -17  
Généralement ensoleillé. Vents légers. Demain, dimanche, lundi et mardi, ciel variable. Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)  
Ce mois-ci: 9,6 cm Lan dernier: 2,0 cm  
Cet hiver: 30,3 cm L'hiver dernier: 73,7 cm

QUÉBEC  
107<sup>e</sup> ANNÉE, N°335  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTRÉAL, OTTAWA 87<sup>e</sup>  
PLUS TAXES  
65€ PLUS TAXES 6 2765700075



M. André-Gaétan Corneau et M. Pierre Roy

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN  
BRicard@lesoleil.com

■ Bien qu'elle n'ait pas de preuves de l'existence d'une filière marocaine, la RAMQ prolonge son enquête sur l'obtention frauduleuse de cartes soleil par des ressortissants étrangers, quelque 100 nouveaux cas douteux ayant été portés à son attention.

Au nombre des nouvelles délations — s'ajoutant aux 573 dossiers «en inventaire et non traités» —, la possible utilisation d'une carte par 19 techniciens de Royal Air Maroc. Le pdg de la Régie de l'assurance-maladie, Pierre Roy, a d'ailleurs critiqué le manque de collaboration de l'entreprise, hier.

Voir RAMQ en A 2 ▶

## DEMAIN DANS LE SOLEIL

## Mon beau sapin



Les sapins naturels continuent d'avoir la côte. Il est possible d'en trouver de très beaux, du petit touffu jusqu'au grand six pieds majestueux, aux quatre coins de la ville. Mais pour aller soi-même s'en bûcher un à son goût et faire revivre aux enfants cette balade d'antan toute spéciale, il y a très peu d'adresses. *Dans l'Agenda famille*

## « Le Dernier Samouraï »



À l'exception de son long engagement auprès de Stanley Kubrick (*Eyes Wide Shut*), Tom Cruise n'a jamais déployé autant de sérieux et d'énergie à un rôle et à un film que pour *The Last Samurai* (*Le Dernier Samouraï*).

*Dans le cahier Cinéma*

## LES SUITES

## IMPÔTS

## Suite de la Une

les familles de classe moyenne avec enfants», a-t-il réitéré.

Dans le discours du Trône prononcé au début de juin, M. Charest a pourtant promis, comme il l'avait fait pendant la campagne électorale, qu'un gouvernement libéral allait « baisser les impôts de tous les Québécois dès l'exercice financier 2004-2005, comme le stipule le cadre financier ». Il ajoutait par contre que, « dans la distribution des baisses d'impôts, nous allons privilégier les familles avec enfants et la classe moyenne ».

Si les libéraux doivent aujourd'hui « choisir » à qui iront les baisses d'impôts, c'est en raison du piètre état des finances, a déploré M. Charest, qui a jeté le blâme sur le gouvernement précédent. Il a d'ailleurs rappelé son intention de procéder bientôt à une mise à jour des finances publiques « pour que les Québécois sachent où on en est rendu ». Pour qu'ils comprennent, souhaite le premier ministre, qu'à l'impossible nul n'est tenu.

Ainsi, même s'il « veut que tous les citoyens du Québec puissent bénéficier d'une baisse d'impôts », M. Charest craint aujourd'hui ne pas être en mesure de livrer la marchandise. D'où les précautions et les nuances de ses dernières interventions sur le sujet.

Aux yeux de l'opposition, cette « fumisterie » pousse une fois encore que « les libéraux ont été élus sous de fausses représentations, c'est aussi clair que ça », a déploré hier François Legault, porte-parole de l'opposition en matière de finances. Je n'en reviens pas. La population a voté le 14 avril sur la base de promesses qu'on baisserait les impôts et qu'on mettrait de l'argent en santé. C'est comme d'avoir trompé la population. On enlève d'une poche et redonne de l'autre côté, en présentant une supposée baisse d'impôts et en augmentant les tarifs.

## EN BREF

## ÉTATS-UNIS

## Procureur fédéral assassiné

■ WASHINGTON — Un procureur fédéral américain qui participait au procès d'un rappeur accusé de trafic de drogue à Baltimore, au Maryland, a été assassiné, a annoncé hier le ministre américain de la Justice John Ashcroft dans un communiqué. M. Ashcroft a promis que toutes les ressources nécessaires seraient consacrées à l'enquête sur le meurtre de Jonathan Luna, 38 ans, qui selon les médias locaux aurait été tué par balle et à l'arme blanche. Son corps a été retrouvé à proximité de sa voiture en Pennsylvanie, un Etat voisin du Maryland, à moins de 100 km de Baltimore. Les autorités n'ont donné aucune indication sur le motif probable du meurtre. (AFP)

## PRÉCISION

Trois erreurs se sont glissées dans les articles publiés en début de semaine sur le Fonds Jeunesse. 1- La deuxième enveloppe que la SEPAQ a reçue contenait 4 M\$ et non 40 M\$; 2- La Mesure de soutien à l'entrepreneurship jeunesse (MSEJ) représente un débours de 6 M\$ et non de 16,5 M\$. 3- Il devrait bel et bien rester un certain nombre de millions de dollars dans le Fonds au 31 décembre 2004.



cyberpresse.ca/soleil

Suivez  
l'actualité

## SAAQ

## Suite de la Une

le plus dangereux, est celui adopté par les véritables cow-boys du volant. Dans

## « La recherche de sensations fortes y est pour beaucoup »

ce cas, le risque est conscient et est même recherché. « Les conséquences sont acceptées et assumées. La recherche de sensations fortes y est pour beaucoup. Il y a des gens qui ont besoin de ça. C'est comme une nourriture », prévient le chercheur. Ces personnes évaluent leurs capacités, ont un sentiment d'invincibilité et recherchent la reconnaissance des autres. « Ça peut même devenir un genre de rite de passage vers l'âge adulte. »

Il y a aussi les apprentis cow-boys. Ce sont ceux dont le comportement jupe « à risque » est pris sans qu'ils en connaissent les conséquences. « La personne ne voit pas le risque. Elle ignore les conséquences de ses gestes. Souvent, c'est l'inexpérience qui est en cause. Ces gens feront des erreurs de jugement ou seront distraits, contrairement aux « vrais » cow-boys, qui violeront sciemment les lois et agiront contre le bon sens », ajoute l'expert. Des études américaines ont démontré que ces cow-boys sont associés de plus près aux accidents de la route que les apprentis cow-boys.

L'étude de deux ans permettra donc d'établir la liste des prédicteurs qui favorisent la prise de risques. Des outils de prévention pourront ensuite être mis en application pour prévenir les comportements dangereux. Pesant ses mots, M. Thiffault se questionne à savoir si l'étude permettra « d'identifier les individus à risque avant même de leur donner leur permis » et ainsi pouvoir les surveiller davantage. Mais il n'ose le confirmer, sachant que l'application des outils qui découlent de l'étude n'est pas de son ressort, mais de celui de la SAAQ. « Ça pose un problème éthique. Il faudra aussi mesurer l'acceptabilité sociale des mesures qui seront prises », dit-il, ajoutant ne pas croire qu'un conducteur jugé à haut risque pourrait ne pas se voir délivrer son permis.

## OGM

## Suite de la Une

permet pas de conclure que la population court des risques en consommant ces produits, les méthodes disponibles ne peuvent prédir les effets imprévus ou les effets cumulatifs à long terme, note la Commission. On concède toutefois qu'il n'est pas nécessaire de soumettre les produits avec OGM aux mesures d'approbation imposées pour les nouveaux médicaments.

Selon le professeur Belzile, il est souhaitable que le processus d'approbation des aliments transgéniques, déjà plus exigeant que pour des aliments ordinaires, le demeure encore. Il fait siennes une autre recommandation de la Commission qui propose que des experts indépendants aient facilement accès aux dossiers déposés à Santé Canada pour valider les informations qu'ils contiennent. Il faudrait aussi prévoir de sévères pénalités, croit-il, pour dissuader toute tentation de fraude.

La Commission explique que l'évaluation de leur innocuité, telle que pratiquée actuellement par Santé Canada, est fondée sur l'équivalence substantielle. On compare un OGM avec un produit analogue sans OGM, en examinant ses caractéristiques moléculaires, sa composition, ses propriétés toxicologiques et nutritionnelles.

L'attitude prudente que manifeste la commission québécoise face aux OGM se veut une voie mitoyenne entre les grandes précautions prises par les Européens et l'attitude plus coulante adoptée par les Nord-Américains, selon sa coordonnatrice, Mme Duquet. On rappelle que l'Union européenne a établi un moratoire en 1999, avant d'adopter récemment des lois sévères sur l'étiquetage et la traçabilité. Le Canada a plutôt adopté une position d'étiquetage volontaire. Le seuil minimal pour indiquer la présence d'OGM dans un produit a été fixé à 0,9 % en Europe, tandis qu'il est de 5 % au Canada.

Les végétaux et les micro-organismes génétiquement modifiés se répandent de plus en plus. Les semences transgéniques, en usage depuis 1995, sont surtout utilisées aux États-Unis, en Argentine, au Canada et en Chine dans la culture du soja (63 %), du maïs (21 %), du coton (21 %) et du colza, aussi appelé canola (5 %). Outre les végétaux, les OGM sont aussi présents chez les animaux (les souris de laboratoire, par exemple) et dans les micro-organismes utilisés par l'industrie pharmaceutique ; 60 % des nouveaux médicaments fabriqués par des firmes de biotechnologies seraient associés au génie génétique.

Lavis sur la gestion des OGM est le second que produit la Commission de l'éthique, de la science et de la technologie depuis sa création en septembre 2001. Le premier portait sur les banques d'information génétique et le prochain, qui devrait sortir dans un an, aura pour thème les dons d'organes et les stratégies à adopter en situation de pénurie.

## RAMQ

## Suite de la Une

Après avoir effectué des vérifications préliminaires, « la RAMQ ne peut confirmer l'existence d'une filière marocaine », certifie M. Roy. Cependant, il y a des doutes sérieux quant à la détention de cartes par des personnes ne résidant pas au Québec. Et d'ajouter : « Nous n'avons aucune raison de croire que c'est un phénomène unique à une communauté. »

Sur les 30 adresses visitées, les enquêteurs se sont butés, dans 16 cas, à des portes closes depuis plusieurs mois. « Ça allume effectivement des lumières », admet M. Roy, qui juge la situation suffisamment « sérieuse » pour réclamer une enquête exhaustive.

« Oui, ça m'inquiète », concède l'enquêteur désigné et secrétaire général de la RAMQ, M. André-Gaétan Corneau. Il tient toutefois à souligner que « les délations ne sont pas liées à une seule ethnie ». Donc, bien d'autres groupes pourraient bénéficier des failles du système ? Les cartes « illégitimes » pourraient être distribuées largement ? « Je ne dis pas que c'est largement répandu. »

Donc, bien d'autres groupes pourraient bénéficier des failles du système ? Les cartes « illégitimes » pourraient être distribuées largement ? « Je ne dis pas que c'est largement répandu. »

Son patron précise qu'il « ne peut pas confirmer qu'il y a un réseau » de distribution de cartes. M. Roy note néanmoins que des correctifs peuvent déjà être apportés au mode d'allocation des cartes soleil afin d'éviter que cela se produise.

En commençant par abaisser la limite de cartes qui peuvent être envoyées à une même adresse avant que la RAMQ soit troublée. Pour l'instant, la lumière rouge n'allume qu'après 12 cartes au même endroit.

« Il y a 1864 adresses où il y a plus de 12 personnes enregistrées », révèle-t-il. Au dire de M. Roy, ce seraient principalement des communautés religieuses, des foyers pour aînés ou des prisons. Il signale tout de même que la norme sera abaissée rapidement.

Par ailleurs, Pierre Roy a annoncé que la source de *La Presse* au sein de la RAMQ a été mise à la porte pour avoir collaboré avec le média. M. Roy lui reproche la consultation de dossiers confidentiels alors que cela n'était pas nécessaire pour son travail.

Ce n'est que la deuxième fois dans l'histoire de la RAMQ qu'un employé est remercié pour cette raison. Le précédent date de 1997.

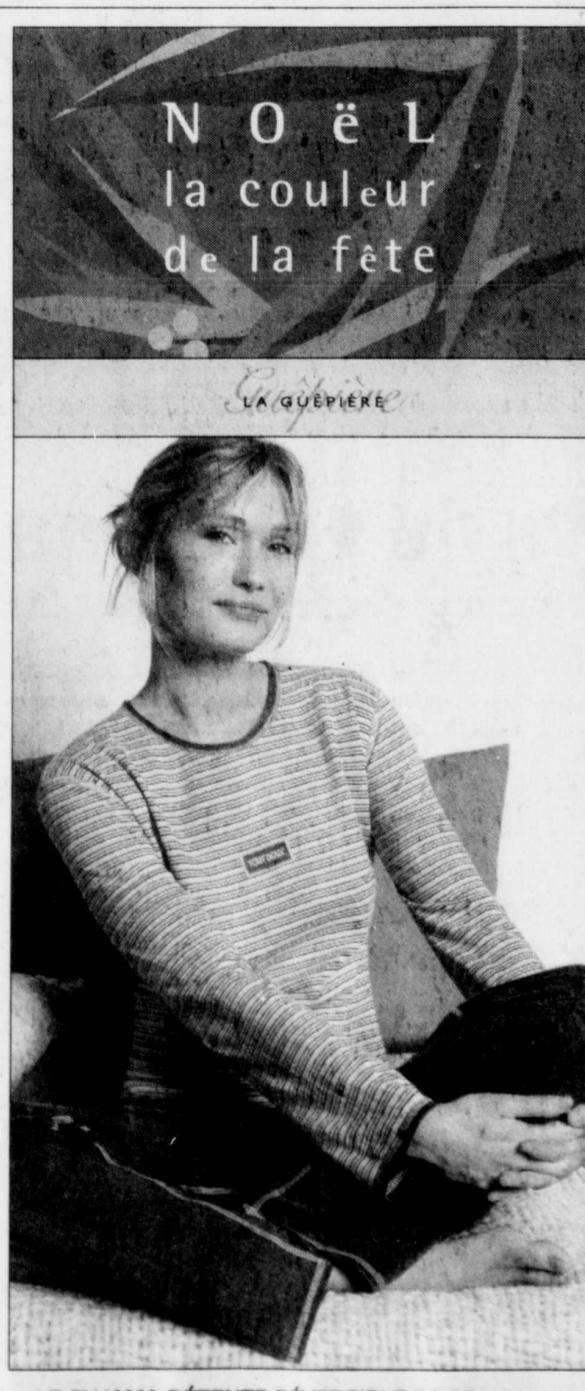
Selon M. Roy, bien que l'aide fournie par l'employé pourrait permettre au Québec d'épargner gros, il aurait dû en référer à ses supérieurs. Pas à un journaliste.

Quant à lui, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, s'est réjoui que certaines allégations se soient révélées erronées. Surtout celle voulant que la RAMQ ait perdu la trace de 100 000 bébés. En fait, les vérifications ont permis de constater que la plupart sont déclés à la naissance.

« Ça montre que l'ampleur réelle du problème est peut-être moindre que ce que certains suggéraient, a-t-il déclaré. (Mais) soyons très prudents, je ne dis pas que c'est petit. »

Le rapport final de M. Corneau était précédemment attendu pour le 15 janvier. Mais devant la masse de tâches à accomplir, la RAMQ prolonge son mandat jusqu'au 31 mars 2004. Pour l'instant, 14 enquêteurs travaillent dans les bureaux de Québec et Montréal, dont 5 sur ce dossier. Les ressources de M. Corneau devraient croître en janvier.

En terminant, soulignons que la RAMQ minimise le coût d'une carte d'assurance-maladie. Selon le pdg, Pierre Roy, si nous divisons la facture totale par le nombre de Québécois, nous obtenons une moyenne de 2600 \$.



LE PYJAMA DÉTENTE RÉVERSIBLE 39.95  
Un cadeau Simons exclusif pour les bons moments passés à flâner, à relaxer. Tee-shirt et pantalon complètement réversibles de l'un au rayé. Jersey coton-poly bleu denim chambray. P.m.g. Rég. 65.00

Le certificat-cadeau Simons...  
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

LES PANTOUFLES QUATINÉES POLAIRES 3.99  
Le petit cadeau idéal pour tout le monde dans le bas de Noël, une excellente idée pour l'hôtesse. À offrir en marine, noir, gris ou bordeaux. P.m.g. Rég. 12.00

Le certificat-cadeau Simons...  
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

LE PANTALON DÉTENTE YOGA 16.99  
Un grand classique à La Guêpière, un style très apprécié pour sa belle forme évasée et le confort absolu de son mélange 90% coton 10% lycra. Noir, gris, marine. P.m.g.t.g. Rég. 30.00

Le certificat-cadeau Simons...  
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-Foy • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL  
LE SOLEIL, une division de 383410 Canada Inc., est publiée et éditée par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoyez de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

# ACTUALITÉS

## PROSTITUTION JUVÉNILE

# Pas un sou pour les enquêteurs

La police de Québec n'a rien prévu à son budget pour les procès à Montréal

ISABELLE MATHIEU

*IMathieu@lesoleil.com*

■ La police de Québec n'a pas réservé le moindre sou pour les enquêteurs qui devront travailler à Montréal l'an prochain lors des procès découlant de l'opération Scorpion. On ne peut pas prévoir lorsqu'on ne sait rien du processus à venir, dit la direction. Espérons que les policiers n'auront pas à faire du camping...

En étudiant les prévisions budgétaires 2004 de la police de Québec, les conseillers municipaux ont été surpris hier de voir qu'il n'y avait rien de prévu pour les procès des accusés du réseau de prostitution juvénile.

Il est déjà certain que plusieurs enquêteurs, parmi la douzaine qui ont participé à l'opération, devront témoigner lors des ou du procès qui se tiendront à Montréal.

«On se retrouve avec une dépense exceptionnelle et vous ne prévoyez rien», déplorait Ralph Mercier de Charlesbourg. «Il faudrait absolument prévoir et être prudent», ajoute le chef de l'Action civique de Québec, Jacques Langlois.

Le directeur de la police de Québec a expliqué aux élus qu'il n'était pas en mesure de demander une somme d'argent spéciale pour l'hébergement et les frais des enquêteurs à Montréal parce qu'il ignore encore tout des procès. «Je n'ai pas d'indication si j'aurai 1, 10 ou 12 procès et combien de policiers il va falloir envoyer, dit le chef Langlois. Est-ce que ça va être 1 million \$? Deux millions de dollars? 500 000 \$? Je n'en sais rien.»

### DEMANDE AU CONSEIL

La directrice générale adjointe responsable de la sécurité publique, Suzanne Marquis, a ajouté que cette dépense devra faire l'objet d'une demande exceptionnelle au conseil de ville.



On ignore tout des procès, plaide le directeur Langlois.

Le directeur Daniel Langlois a fait valoir que les policiers ont déjà des budgets prévus pour les frais de déplacements. Selon le budget, cette somme sera d'environ 50 000 \$ en 2004 pour quelque 85 enquêteurs.

Le temps supplémentaire des policiers a coûté 3,2 millions \$ en 2003, dont 793 450 \$ pour les enquêteurs. Mais impossible de savoir précisément combien a coûté l'opération Scorpion en heures supplémentaires ou même au total. «Je n'ai jamais donné les coûts d'enquête», dit Daniel Langlois.

Selon des chiffres véhiculés dans les médias au printemps dernier, l'enquête aurait coûté au-delà de 500 000 \$. En 2004, la police prévoit dépenser 3,3 millions \$ en heures supplémentaires.

Selon le budget de la police, il y a 874 employés au service de police en 2003. Ils seront 877 en 2004. Il faudra attendre la fin de la négociation de la convention collective avec les policiers et l'implantation du plan de réorganisation pour mesurer d'éventuels changements à l'effectif. Au centre 9-1-1, on remarque que de 54 postes d'employés collaborent permanents, on passe à 52 postes.

## OPÉRATION SCORPION

# Le réexamen de la preuve ne concernait que les politiciens

ÉLISABETH FLEURY

*EFleury@lesoleil.com*

En réponse aux interrogations du chef de l'ADQ, le ministère de la Justice rappelle que la décision d'ordonner un réexamen de la preuve faisait suite aux allégations selon lesquelles des ministres avaient été impliqués comme clients du réseau de prostitution juvénile.

Mercredi, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, s'est interrogé sur la teneur du communiqué publié par le ministère de la Justice le 28 novembre. Dans ce communiqué, on pouvait lire que la démarche du ministère «visait à vérifier s'il existait une preuve suffisante pour justifier des accusations contre des personnalités politiques».

«Rien dans les renseignements soumis jusqu'à maintenant aux substituts du procureur général par le Service de police de Québec ne pourrait justifier que des accusations criminelles soient portées contre qui que ce soit», écrivait le sous-procureur général, M. Louis Dionne.

«Est-ce que ça veut dire qu'on a révisé la preuve uniquement dans le cas où des personnalités politiques auraient pu être impliquées? a demandé M. Dumont, mercredi. Il s'agit maintenant de savoir si l'enquête a été faite pour des personnes autres que des politiciens. Et on a des raisons de croire que ce sont justement

des dossiers qui n'ont pas été vérifiés.»

«Au bout du fil, hier, l'attaché de presse du ministre Bellemare, Jacques Tétrault, a rappelé le contexte dans lequel le réexamen de la preuve avait été ordonné, le 2 octobre dernier. «C'était à la suite des déclarations de l'enquêteur Ferland et des sorties d'Agnès Maltais et de Jean-Pierre Charbonneau, qui souhaitaient qu'on rétablisse la crédibilité et la respectabilité des ministres péquistes», a précisé M. Tétrault.

### 10 000 PAGES DE TEXTE

Un nouveau groupe de cinq substituts du procureur général, rattaché au Bureau des affaires criminelles du ministère de la Justice, a procédé à une révision de toute la preuve soumise par la police. Le groupe a analysé 27 000 conversations téléphoniques, en plus de vérifier le contenu de centaines de témoignages et de 10 000 pages de texte. Les cinq substituts du procureur général se sont en outre assurés que le processus normal d'examen des dossiers avait été suivi et que les décisions prises par les quatre procureurs au dossier l'avaient été en conformité avec les critères reconnus.

Au total, pas moins de 13 personnes relevant du ministère de la Justice—substituts du procureur général et sous-ministres confondus—ont jusqu'à maintenant eu accès à la preuve soumise par la police de Québec. «J'imagine que s'il y

avait eu quelque chose à dénoncer, ça l'aurait été à un moment donné», a souligné M. Tétrault.

### TROIS PÉTITIONS

Par ailleurs, ce n'est pas une mais trois pétitions différentes que les 80 000 citoyens ont signées pour appuyer la poursuite de l'opération Scorpion. Le chef de l'ADQ n'a pu en présenter qu'une seule aux élus, les libellés des deux autres n'étant pas conformes aux règles régissant le dépôt d'une pétition à l'Assemblée nationale. La pétition déposée mercredi compte 2150 signatures, alors que les deux autres en comptent ensemble quelque 78 000.

Essentiellement, les libellés des pétitions jugées irrecevables par l'Assemblée nationale disent la même chose. «Cette pétition vise à appuyer la demande de Jacques Langlois, chef de l'opposition municipal, dans sa demande au ministère de la Justice de faire une enquête publique sur l'ingérence probable de l'administration L'Allier dans la gestion de l'opération Scorpion», peut-on lire sur l'une d'elles. Nous, citoyens de la ville de Québec et de ses environs, considérons dans l'intérêt de notre sécurité et surtout celle de nos enfants qu'il est important que l'opération Scorpion puisse poursuivre ses activités afin de mettre un terme à la prostitution juvénile qui touche notre région.»

La pétition déposée à l'Assemblée nationale demande également la poursuite de l'opération Scorpion, mais elle ne fait pas état de l'ingérence probable de l'administration L'Allier.

## CIGARETTES

# Hausse de 2,50 \$ la cartouche

Québec empochera 100 millions \$ par année

MICHEL CORBEIL

*MCorbeil@lesoleil.com*

■ Le Québec n'est plus depuis hier le paradis du tabac le moins cher au pays, titre détenu pendant à peine une semaine. Le ministre des Finances, Yves Séguin, a haussé les taxes de 2,50 \$ la cartouche de 200 cigarettes pour empocher quelque 30 millions \$ d'ici la fin de l'année.

Cette majoration fait en sorte que la cartouche de cigarettes se vend en moyenne 62,65 \$ au Québec. Le prix moyen le plus bas au pays se trouve maintenant en Ontario, à 61,69 \$.

Les deux provinces font bande à part au Canada. Elles sont les seules à ne pas avoir atteint la barre de 65 \$ pour 200 cigarettes. À l'autre bout du pays, au Yukon, les prix sont de 68,85 \$, en troisième place au palmarès du tabac à bas prix. Les prix les plus élevés sont dans les Territoires du Nord-Ouest, à 85,55 \$ la cartouche.

C'est avec quelques jours de retard que le Québec a emboîté le pas à l'Ontario. La semaine dernière, le gouvernement ontarien de Dalton McGuinty avait donné son aval à un relèvement de la taxation de 2,50 \$ pour un lot de 200 cigarettes.

Pour le ministre québécois des Finances, Yves Séguin, cette augmentation apportera dans les coffres de l'État 100 millions \$ sur une base annuelle. Selon nos informations, c'est de nouveau la crainte d'une reprise de la contrebande du tabac qui a fait hésiter le ministre.

Au début des années 90, le trafic illégal de cigarettes avait pris les allures d'un vaste mouvement de désobéissance civile. À l'époque, les prix des produits du tabac étaient largement inférieurs aux États-Unis, où transitaient les cigarettes en contrebande.

Ce n'est plus le cas. Trois États américains limitrophes au Québec affichent des prix variant de 50 \$ à 59,30 \$. Mais ils atteignent presque 77 \$ dans l'État de New York.

Les militants antitabac ont espéré, ces derniers mois, que l'Ontario et le Québec donnent un coup de barre important pour que le coût des cigarettes

Province	Prix (\$)
Territoires du Nord-Ouest	85,55
Saskatchewan	79,04
Manitoba	78,60
Terre-Neuve	78,14
Colombie-Britannique	74,85
Alberta	74,85
Nunavut	73,99
Nouvelle-Écosse	73,59
Île-du-Prince-Édouard	72,60
Nouveau-Brunswick	70,67
Yukon	68,85
Québec	62,65
Ontario	61,69

rejoigne la moyenne nationale. Ils hésitent à se montrer déçus des majorations modestes qui ont été décrétées.

«Même si ce n'est pas énorme, a commenté François Damphousse, de l'Association pour les droits des non-fumeurs, c'est une bonne nouvelle. Au début, le gouvernement Charest semblait ne pas vouloir bouger. C'est bon de voir qu'il conçoit qu'il existe de bonnes taxes», a-t-il poursuivi.

M. Damphousse a précisé que les rédevances portent sur un produit qui a des conséquences importantes en matière de santé publique. Il a préché en faveur d'un relèvement important pour contrer les méfaits du tabagisme.

Il y a trois semaines, lors du discours du Trône, l'Ontarien Dalton McGuinty a évoqué la possibilité d'aller de l'avant avec des augmentations successives de la taxation sur le tabac. Pour l'Association des droits des non-fumeurs, la question sera de voir si Québec suivra la cadence.



La majoration fait en sorte que la cartouche de cigarettes se vend en moyenne 58,60 \$ au Québec.

Le prix moyen le plus bas au pays se trouve maintenant en Ontario, à 57,83 \$.

# Ottawa accusé de fermer les yeux sur la vente illégale

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral encouragerait indirectement la contrebande en fermant les yeux sur la vente de cigarettes illégales qui ne respectent pas les lois antitabac, accusent les syndicats des travailleurs des manufactures de tabac et le député du Bloc québécois, Réal Ménard.

En conférence de presse, hier, ils ont lancé l'invitation à la ministre de la Santé, Anne McLellan, pour qu'elle fasse appliquer les règlements et les lois antitabac, dont le règlement sur l'étiquetage. Paquets de cigarettes achetés récemment et placés devant eux à titre d'exemple, les représentants des travailleurs de l'industrie du tabac se sont dits inquiets de l'impact de la contrebande sur les méfaits du tabagisme.

M. Damphousse a précisé que les rédevances portent sur un produit qui a des conséquences importantes en matière de santé publique. Il a préché en faveur d'un relèvement important pour contrer les méfaits du tabagisme.

Selon des chiffres avancés par les syndicats à partir d'études de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les fumeurs grilleraient environ 10 milliards de cigarettes illégales par année, au pays. Les paquets et cartouche

ches, vendus principalement dans les réserves amérindiennes, ne comportent pas l'avertissement sur les dangers pour la santé comme le requiert la loi canadienne.

### Les fumeurs grilleraient 10 milliards de cigarettes illégales par année

La augmentation des taxes sur le tabac, au cours des dernières années, a fait grimper le coût d'une cartouche de cigarettes. Pour plusieurs, c'est l'incentif pour tenter de se les procurer à moindres coûts. Si une cartouche de 200 cigarettes se détaillait un peu plus de 58 \$ au dépanneur du coin, on peut acheter, selon les syndicats, la même quantité pour une fraction du prix, entre 15 et 20 \$. Dans certaines réserves amérindiennes du Québec où ce commerce est florissant.

«Qu'est-ce que ça donne d'avoir vo

uté un règlement comme celui qu'on connaît; qu'est-ce que ça donne à l'Agence des douanes et du revenu d'avoir investi 100 millions \$ dans des nouvelles technologies de détection; qu'est-ce que ça donne d'avoir eu 12 projets de loi concernant le crime organisé si, en territoire canadien (...), il y a de la contrebande et on ne fait pas respecter la loi?», a questionné M. Ménard, porte-parole du Bloc en matière de santé.

Le bureau de la ministre McLellan, on affirme avoir pris des mesures dès mai dernier. Selon un porte-parole de Mme McLellan, Santé Canada «a un programme d'inspections régulières» pour vérifier l'étiquetage. Mais lorsque les fonctionnaires sont placés devant des cigarettes de contrebande, ils n'ont d'autres choix que de transférer le dossier à la GRC.

De leur côté, les syndicats établissent un lien direct entre l'avenir de leurs emplois et la contrebande. Ils rappellent l'annonce, plus tôt cette année, de la fermeture de la manufacture montréalaise d'Imperial Tobacco.

**HLM**  
**Le FRAPRU**  
**dénonce**  
**10 ans**  
**d'inaction**

CLAUDE VAILLANTCOURT  
 CVaillancourt@lesoleil.com

Les gens à faibles revenus réclament la réapparition du programme d'habitation à loyer modique (HLM).

«Cela fait maintenant 10 ans qu'il ne s'est plus construit un HLM au Québec», a plaidé le coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), François Saillant, à la centaine de personnes qui s'étaient rassemblées au centre Lucien-Borne pour faire le point sur la question. Certaines d'entre elles ont précisé qu'elles étaient en attente d'un

logement en HLM depuis sept ans.

Le programme de construction de HLM est disparu le 1<sup>er</sup> janvier 1994 quand le gouvernement fédéral «dout le ministre des Fi-

ances était Paul Martin», a rappelé François Saillant, a décidé de s'en retirer. Ottawa payait 60% des coûts de construction, Québec y allait d'une part de 30% et la municipalité ou étaient construits les logements fournitait les 10% manquants. Le loyer maximal des locataires était fixé à 25% du revenu.

Quand le programme a été initié, les municipalités avaient tendance à ériger d'imposants édifices qui ont fait en sorte que les locataires ont été vite étiéqués. «Ce que l'on veut, ce sont des petits HLM intégrés aux quartiers.»

La crise du logement que traverse le Québec, et particulièrement la ville de Québec, augmente les besoins de ce type de logements, selon Nicole Dionne, du Bureau d'information et d'animation logement (BAIL). «La ville de Québec remporte la médaille d'or à ce sujet, a-t-elle soutenu, puisque c'est, parmi les grandes villes du Canada, celle où le taux d'inoccupation de logement est le plus bas (0,5%).»

Ce faible taux a des répercussions sur les ménages à faibles revenus. «Depuis septembre, calcule-t-elle, de 25 à 30 ménages ont été évacués pour non-paiement de loyers parce que ceux-ci sont devenus trop chers.»

Quelque 1500 ménages seraient en attente d'une place en HLM dans la nouvelle ville de Québec. Une délégation partira à midi demain, depuis place D'Youville jusqu'au ministère des Affaires municipales et le parlement, pour souligner ces revendications.



Christian Simard, de la Fédération des coopératives d'habitation de Québec-Chaudière-Appalaches, constate la nécessité de «prendre le bâton de pèlerin» pour mieux faire connaître la formule coopérative.

## Les locataires aiment bien les coops... mais pas au point d'y habiter

GUY BENJAMIN  
 GBenjamin@lesoleil.com

■ Même s'ils ont une haute opinion des coopératives d'habitation, les locataires de la région ne sont pas prêts à habiter ce type de logements.

C'est ce que révèle un sondage visant à vérifier la perception des coopératives d'habitation auprès des locataires. À la fin de septembre, la firme de sondage SOM a contacté 600 personnes pour dénicher 271 locataires prêts à répondre au sondage.

S'ils étaient ministre de l'Habitation, 31% des locataires favoriseraient la formule des coops d'habitation pour lutter contre le manque de logements. Ces mêmes locataires ne sont plus que 20% à dire que le logement en coopérative leur convient le mieux pour les prochaines années.

Le logement privé est le premier choix de 43% des personnes sondées. Le condo est le deuxième choix, cinq points devant la formule coopérative.

Après la formule coopérative pour régler la crise du logement, choix de 31% des locataires, les sondés sont 24% à dire qu'ils aideraient les propriétaires privés à construire des logements.

M. Michel Lemieux, de la compagnie SOM, précise que les personnes contactées ne savaient pas qu'il s'agissait d'un sondage sur les coopératives d'habitation. «Ils n'ont donc pas fourni des réponses gentilles», ajoute-t-il.

Christian Simard, de la Fédération des coopératives d'habitation de Québec-Chaudière-Appalaches, constate à la lumière de ce sondage la nécessité de «prendre le bâton de pèlerin» pour mieux faire connaître la formule coopérative. Des groupes de femmes et d'ainés notamment seront rencontrés.

### PLUS DE FEMMES

Les femmes constituent déjà 63% des membres des 200 coopératives qui détiennent 4000 logements dans la région. Des loyers moins chers que dans le privé et un sentiment de sécurité parce que tout le monde se connaît au sein d'une coop sont deux des éléments qui attirent les femmes, de dire M. Simard.

Dans certains quartiers de Québec, un logement de quatre pièces et demie en formule coopérative peut se louer jusqu'à 150\$ moins cher qu'un logement privé, de mentionner M. Simard.

La lenteur du gouvernement Charest à passer à l'action dans le domaine de l'habitation inquiète le président de la Fédération des coops. «On est toujours sans nouvelle de certains programmes qui devaient être annoncés en septembre», de dire M. Simard.

Il espère que le gouvernement ne se contentera pas de distribuer des chèques pour aider les gens à payer le loyer. «Un petit chèque ne crée pas de nouveaux logements et ne fait donc rien pour résorber la crise.»

Surtout qu'une partie du chèque ira dans les poches des propriétaires privés en hausse de loyer.

## BAGARRE DANS UN ARÉNA

### L'épouse de Michel Therrien pourrait être accusée d'agression

MARCEL LAROCHE

*La Presse*

MONTRÉAL — Pour s'être chamaillé avec une femme lors d'un match de hockey mineur disputé dans un aréna de Laval, l'épouse de l'ex-entraîneur Michel Therrien, du Canadien de Montréal, pourrait être inculpée de menaces de mort et d'agression armée à coups de sacoche.

Geneviève Simard, qui serait à l'origine de cette escarmouche, n'est pas prête d'oublier cet écart de conduite plutôt disgracieux auquel ont assisté plusieurs spectateurs rassemblés lundi soir dernier à l'aréna Cartier, à Laval.

Comme la plupart des gens, Mme Simard, une mère de famille de 40 ans, se trouvait dans les gradins pour assister au match opposant les Éclairs, une équipe de hockey atomique A dans laquelle évolue son fils, et les Panthers Express, un club de même calibre.

À la toute fin de la partie, alors que les spectateurs commençaient à quitter les gradins, Geneviève Simard se serait dirigée vers le banc de l'équipe adverse pour s'en prendre verbalement à la gérante du club, une femme de 40 ans. Après l'avoir abrégée de paroles injurieuses en menaçant de lui arracher ses lunettes et de lui crever les yeux, Mme Simard aurait proferé des menaces de mort en la frappant à coups de sacoche.

Des témoins sidérés auraient assisté à cette violente escarmouche entre les deux femmes avant que l'entraîneur adjoint de l'équipe des Éclairs n'intervienne pour mettre fin à cet affrontement en attendant l'arrivée des policiers de Laval.

### ACCUSATIONS POSSIBLES

Une fois les esprits calmés, les deux femmes ont pu quitter l'aréna en attendant la fin de l'enquête policière. «Pour le moment, cet incident est toujours sous enquête et il est possible que des accusations de menaces de mort et d'agression armée à l'aide d'une sacoche soient intentées sous peu contre Geneviève Simard», a indiqué hier l'agent Pierre Desautels, du Service de police de Laval.

Mais en attendant la conclusion de l'enquête, l'épouse de Michel Therrien a été libérée sur promesse de comparaître devant le tribunal le 14 janvier prochain. Elle devra cependant se conformer à plusieurs conditions, dont celle de ne pas communiquer avec la présumée victime et de se tenir loin des arénas...

## Les cols bleus dans le pétrin

### L'équipe d'«Infoman» agressée

(*La Presse*) — Le producteur de l'émission *Infoman*, Zone 3, a déposé une plainte hier au Service de police de Montréal contre les cols bleus qui s'en sont pris durement à ses employés pendant le tournage d'une scène autour de la statue du leader syndical Jean Lapierre.

L'incident s'est produit mercredi alors que des figurants étaient filmés en train de taper la statue de Jean Lapierre avec le revers de leurs sandales. Il s'agissait d'une allusion aux Irakiens qui se sont déboulés sur la statue géante de Saddam Hussein lors de la prise de Bagdad par les soldats américains. La scène devait servir au spécial de fin d'année de l'émission diffusée par Radio-Canada.

Le président du Syndicat des cols bleus regroupés, Michel Parent, a dit trouver «déplorable» que des cols bleus aient attaqué l'équipe. Pour expliquer la réaction des syndiqués, il précise que l'équipe avait continué de filmer malgré leurs avertissements et qu'il y avait eu du «poussailage» à ce moment-là. «Les gens chez nous ont dit: vous allez sacrer votre camp d'ici, c'est un terrain privé», souligne-t-il.

Selon Michel Bissonnette, producteur de l'émission chez Zone 3, les événements les plus graves se sont toutefois déroulés une fois que l'équipe eut quitté la propriété du syndicat. C'est à ce moment que le réalisateur a reçu un coup et que le caméraman a été violemment plaqué au sol, raconte-t-il. Les cols bleus se sont ensuite emparés de la caméra pour la remettre plus tard endommagée et sans la cassette.

Même si Zone 3 n'avait pas obtenu de permission pour filmer près de la statue, la compagnie de production télévisée a choisi de porter plainte à la police pour les agressions physiques et le bris de la caméra. Selon M. Bissonnette, il s'agissait d'un «assaut injustifié».

Le président des cols bleus a finalement trouvé la cassette et annoncé qu'il en remettait copie aux médias. Mercredi, les cols bleus avaient affirmé à l'équipe de tournage qu'il n'y avait pas de cassette dans leur caméra.

### TERRORISME Avocat menacé

MONTRÉAL — Un avocat canadien, célèbre pour s'être spécialisé dans la défense de personnes accusées d'activités terroristes, a annoncé hier qu'il allait renoncer à ce type de dossier après avoir reçu des menaces de mort par téléphone. «Cette voix au téléphone est probablement la même que celle qui a menacé un de mes anciens clients, qui a disparu depuis», a expliqué Rocco Galati. Il accuse la police de ne pas lui donner une protection suffisante. «J'apprends que vous aidez ce terroriste Khadr, vous n'êtes qu'un Rital mort», peut-on entendre sur un enregistrement présenté par M. Galati, une menace qui fait allusion à la cause d'Abduraham Khadr, un Canadien de 22 ans soupçonné de terrorisme et récemment libéré de la base américaine de Guantanamo, à Cuba. Rocco Galati est le défenseur de Khadr. Il a notamment aussi pour client un Canadien d'origine marocaine, Abdellah Ouzghar, réclamé par la France après une condamnation par contumace dans des affaires de terrorisme. (AFP)

### Corps du chauffeur de taxi retrouvé sous 45 cm de neige

MONTRÉAL — Un chien pisteur de la SQ a finalement découvert hier matin le corps gelé du chauffeur de taxi montréalais Michel Gontran Damus, enseveli sous 45 centimètres de neige, à environ 300 mètres de l'endroit où son véhicule a été retrouvé samedi dernier, sur la route 117, dans la réserve faunique de La Vérendrye, au nord de Mont-Laurier. Chauffeur pour la compagnie Taxi Moderne, ce père de famille de 61 ans était porté disparu depuis vendredi soir dernier. (PC)

## GRANDE OUVERTURE le 19 décembre



### FORFAIT D'OUVERTURE

Chambre avec vue sur le lac,  
 1 souper, 2 petits déjeuners.

**80\$**

Par personne par jour  
 en occupation double,  
 deux nuits minimum,  
 taxes en sus.

Réservation : 1 877 511-5885

Valide du 19 décembre 2003 au 31 janvier 2004

**Duchesnay**  
 RÉUNIONS + VILLÉGIATURE

RÉSEAU Sépaq

## PROJET DE LOI 30

## Appui des directeurs généraux

GILBERT LEDUC  
GLeduc@lesoleil.com

S'il a réussi à liguer les syndicats contre son projet de loi sur les fusions d'unités de négociation et la décentralisation des négociations touchant l'organisation du travail, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a cependant obtenu l'accolade des directeurs généraux et des gestionnaires du réseau.

Gérer, au jour le jour, un hôpital, dans le contexte suivant les fusions d'établissements, «relève presque de l'exploit», a soutenu, hier, le président de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et des services sociaux, Réal Cloutier, lors de la commission parlementaire portant sur le projet de loi 30. «Les conventions collectives à interpréter et à gérer de façon quotidienne font 20 centimètres d'épaisseur», a souligné celui qui représente les 5200 cadres œuvrant en première ligne, notamment les chefs d'unité de soins infirmiers.

Pour démontrer à quel point le personnel d'encadrement est «souvent perplexe et démotivé devant les aberrations engendrées par la gestion des équipes d'employés aux conditions disparates», M. Cloutier a cité le cas du Centre hospitalier de Charlevoix, qui regroupe 19 sites et 33 unités de négociation. «Une bonne journée,

alors qu'un CHSLD du coin devait déplacer la clientèle vers un autre centre afin de réaliser des travaux de construction obligatoires, la direction s'est retrouvée avec 20 griefs sur les bras.»

Le projet de loi propose de réduire de 3671 à 1961 le nombre d'unités de négociation en regroupant le personnel dans cinq catégories d'emploi. Il y aura donc, pour chaque établissement, cinq unités de négociation.

Ce régime minceur plaît aux gestionnaires, qui soulèvent toutefois une objection. «Il y a dès établissements qui composent aujourd'hui avec deux seules unités de négociation — l'une pour les employés généraux et l'autre pour les professionnels. Or, avec le projet de loi 30, ces établissements verront le nombre d'unités passer à cinq. C'est un recul.»

Selon la critique de l'opposition, Louise Harel, 164 des 423 établissements du réseau comptent cinq unités ou moins.

Pour sa part, l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux approuvait la proposition du ministre Couillard de confier aux établissements la négociation de 26 matières liées à l'organisation du travail, et ce, même si les coûts de la négociation locale pourraient s'élèver à 50 millions \$ et mobiliser jusqu'à 10 150 personnes.

Le président de l'association, Jacques Cotton, a souligné qu'il fallait tenir compte des économies qui seront obtenues grâce à l'implantation d'un peu plus de souplesse dans la gestion.

## NON À LA SOUS-TRAITANCE

L'un après l'autre, les syndicats ont dénoncé «la fusion forcée des unités de négociation» qui viendra brimer, selon eux, le droit d'association des travailleurs. «On ne veut pas se faire organiser syndicalement par l'État-employeur», a défendu le président de la CSQ, Réjean Parent, qui s'explique mal la logique du ministre, qui propose, en même temps, de réduire les unités d'accréditation et de fractionner les grands syndicats généraux. Au sein des établissements, ces syndicats généraux représentent bien souvent de 90 % à 100 % des travailleurs.

Pour le président de la FTQ, Henri Massé, la décentralisation des négociations est une farce. «Ça ne sera rien d'autre qu'un club de placotage. Le vrai pouvoir n'est pas au local. La FTQ négocie toujours là où se trouve le pouvoir, c'est-à-dire avec le ministère et le Conseil du trésor.

À l'instar des centrales, l'Association professionnelle des technologues médicaux a suggéré de laisser au monde syndical le soin de procéder à des «fusions volontaires» d'unités d'accréditation. «Jamais les autorités concernées n'ont mis de l'avant un processus permettant une discussion saine et franche de la problématique afin de cerner une solution pouvant convenir à chacun des intervenants», a signalé la présidente de l'Association, Francine Genest.

Finalement, le ministre Couillard a tenté de rassurer les syndicats en déclarant qu'il n'avait pas du tout l'intention d'ouvrir les portes du réseau de la santé à la sous-traitance et que les gains à en tirer étaient, somme toute, «marginaux». D'autant plus que le principal «obstacle» à la sous-traitance se trouve, selon lui, dans les conventions collectives.

## HÉBERGEMENT POUR HANDICAPÉS PHYSIQUES ET MENTAUX

## Couillard ne ferme pas la porte à une commission d'enquête publique

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

■ À mesure que sont étalés au grand jour des cas de mauvais traitements au sein de centres d'hébergement pour handicapés physiques et mentaux, l'idée d'une «vaste commission d'enquête publique» fait son chemin au gouvernement.

«Effectivement, l'inquiétude de la population grandit et la nôtre également lorsque nous voyons ces cas dévoilés devant nos yeux», a affirmé le ministre de la Santé, Philippe Couillard, hier.

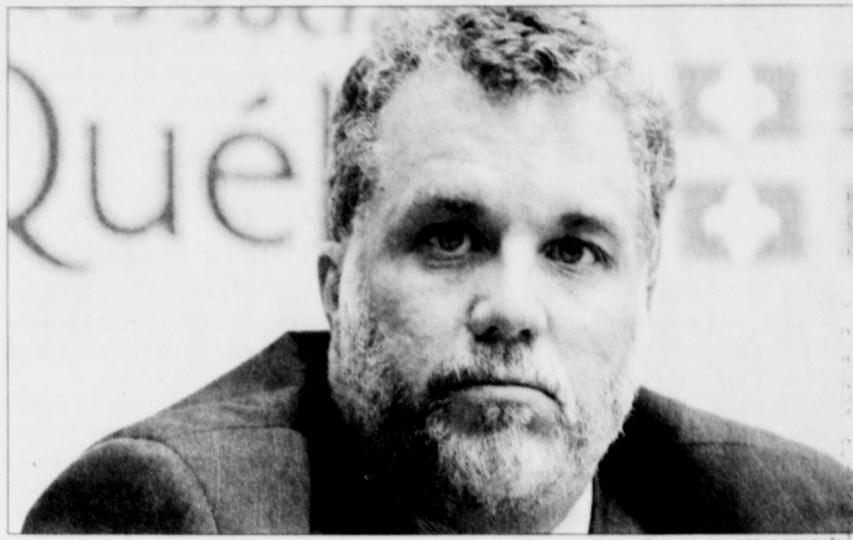
La semaine dernière, à la suite de révélations sur les mauvais traitements dont aurait été victime une résidente de l'hôpital Saint-Charles-Borromée, le premier ministre Jean Charest a écarté l'option d'une commission d'enquête. «Il faut éviter de présenter un portrait qui voudrait faire de l'exception, la triste exception, la règle, alors que ce n'est pas le cas», a dit M. Charest, soulignant qu'il fallait «faire attention pour ne pas généraliser».

Le ministre Couillard s'est limité à mandater un enquêteur pour qu'il fasse la lumière sur les événements de Saint-Charles-Borromée. Le rapport de ce dernier doit être remis au ministre de la Santé lundi.

Hier, à une nouvelle question de Mario Dumont sur la pertinence

d'une «vaste commission d'enquête publique», le ministre Couillard a déclaré que nous ne fermons pas la porte à l'idée que soulève le député de Rivière-du-Loup. «Mais, a-t-il ajouté, soyons conscients que le déclenchement d'une enquête peut également avoir un effet paralysant sur l'action et les améliorations concrètes à apporter aux résidents de ces résidences, de sorte que nous continuons à évaluer la situation.»

C'est que, depuis que l'hôpital Saint-Charles-Borromée est sur la sellette, d'autres cas d'abus ont fait surface. Une dizaine de résidents du même établissement auraient confié avoir eux aussi subi de mauvais traitements de la part de certains membres du personnel. Hier, les propos d'une bénévole de cet hôpital, qui dit avoir été expulsée parce qu'elle a accordé une entrevue à *La Presse* et dénoncé certaines pratiques, ont été largement rapportés. À la suite de la



ARCHIVES LE SOLEIL, STEVE DESCHENES  
Pour l'instant, le ministre de la Santé s'est limité à mandater un enquêteur pour qu'il fasse la lumière sur les événements de Saint-Charles-Borromée.

tempête médiatique soulevée par le premier cas d'abus, le directeur général de Saint-Charles-Borromée, M. Léon Lafleur, a été retrouvé pendu dans une chambre d'hôtel.

Aussi, la dénonciation des inspecteurs de la Curatelle publique, en octobre, de l'insalubrité du Pavillon des Pins, de Mascouche, a retenu l'attention cette semaine. Une quinzaine de bénéficiaires psychiatriques ont été

retirés de l'établissement après qu'on y eut constaté le piteux état des lieux: odeurs d'urine, chambres sales, mobilier abîmé, papier de toilette sur demande, etc. En février 2002, un patient du pavillon est mort à l'hôpital d'une pneumonie. Les ambulanciers qui l'ont transporté ont constaté que la température de sa chambre était de 5 °C. L'homme souffrait d'hypothermie.

## Le Conseil de la santé et du bien-être pourrait disparaître

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN

BRicard@lesoleil.com

Le Conseil de la santé et du bien-être du Québec (CSBE) pourrait disparaître.

Dans le cadre de sa grande évaluation des structures de l'État, le gouvernement Charest songe à se débarrasser de son organisme-conseil, confirme au SOLEIL la présidente du

CSBE, Hélène Morais. «On sait que cela fait partie des réflexions.»

Elle fait néanmoins remarquer que «tous les organismes sont questionnés pour le moment». Que tous les ministères sont touchés par le même débat.

Le Conseil serait remplacé par le Commissaire à la santé, projet dont la germination avait été annoncée pour l'automne par les libéraux. Il s'agit d'un

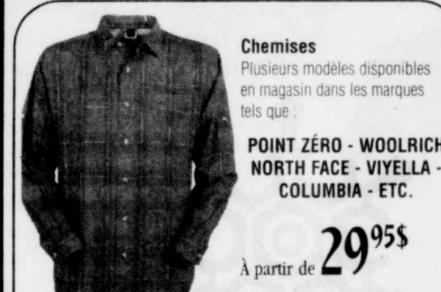
nouvel outil de surveillance du réseau.

Le gouvernement avait laissé entendre que le CSBE pourrait être le pendant québécois du Conseil de la santé fédéral qui regroupera les autres provinces, souligne Mme Morais. Le Conseil devait donc assumer le même mandat ici, soit assurer plus de transparence dans le système de santé et informer le public.

Mais Québec avait aussi indiqué que le mandat pourrait échoir au Commissaire à la santé. Le projet de loi devant poser les jalons du Commissaire à la santé sera déposé au cours des prochains jours, assure le PLQ. Mme Morais l'attendait même hier. Dès lors, elle sera fixée sur son sort et celui de ses employés. Notons que le mandat de cinq ans de Mme Morais se termine en 2004.

Les prix sont en vigueur jusqu'au 24 décembre 2003 ou épuisement des stocks (quantité limitée). Les photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps

## Ouvert tous les soirs jusqu'à Noël



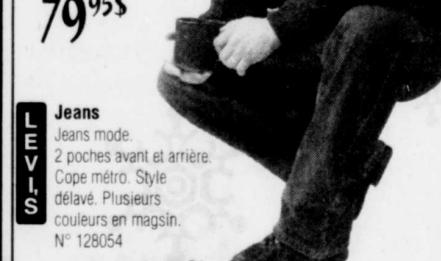
Chemises  
Plusieurs modèles disponibles en magasin dans les marques tels que :  
POINT ZÉRO - WOOLRICH  
NORTH FACE - VIYELLA -  
COLUMBIA - ETC.

À partir de 29,95\$



Chandails de laine  
Chandail fait de laine vierge à 100%. Plusieurs couleurs et modèles disponibles en magasin.

À partir de 79,95\$



Jeans  
Jeans mode.  
2 poches avant et arrière.  
Cope métro. Style délavé. Plusieurs couleurs en magasin.

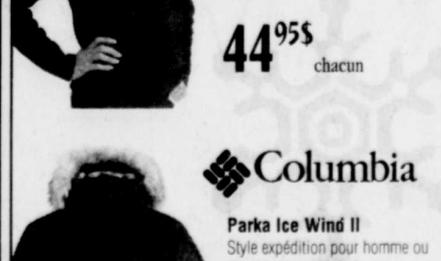
Réduit de 15%



Sous-vêtements  
Camisole et caleçon, faits de polypropylène. Vous gardez au chaud et au sec et évacue l'humidité.

Grandeurs : S à XL. N° 130850

44,95\$



Parka Ice Wind II  
Style expédition pour homme ou femme avec collet de fourrure synthétique et double de duvet. 4 grandes poches. Gr. : S à XXL. Couleurs : noir, sage, buffalo, navy. N° 106842

269,95\$

HORAIRE DES FÉTÉS :  
Nous serons ouverts tous les soirs jusqu'à 21 hrs.  
Sauf les samedis et dimanches jusqu'à 17 hrs.

À partir de 38\$

MISTY MOUNTAIN

Jacket Sprint  
100 % imperméable.  
Double. N° 126669  
Cour. : 99,95

Spécial 89\$

THE NORTH FACE

Jacket Amadablam  
Modèle 2002  
N° 131230  
Cour. : 549,95

Spécial 349\$

KANUK

Testé à -35 °C. Vous serez toujours confortable. Tous les tissus et isolants Kanuk "respirent". Le design des manteaux Kanuk assure une liberté de mouvement maximale. Un soin particulier est porté aux coudes et aux épaules préformés pour plus d'aisance et d'ampleur.

Soyez chaudement habillés pour les températures froides.

515\$

À partir de 59,95\$

PROMOTION 2003  
A l'achat d'un manteau Kanuk, obtenir gratuitement un foulard polaire Kanuk d'une valeur de 33,95\$

Carte Cadeau

Offrez le cadeau qui donne le choix !

25, 50 ou 100 \$

Carte-cadeau échangeable contre un crédit à l'achat de produits ou de services chez Magasin Latulippe Inc.

Carte Cadeau

Offrez le cadeau qui donne le choix !

25, 50 ou 100 \$

Carte-cadeau échangeable contre un crédit à l'achat de produits ou de services chez Magasin Latulippe Inc.

Carte Cadeau

Offrez le cadeau qui donne le choix !

25, 50 ou 100 \$

Carte-cadeau échangeable contre un crédit à l'achat de produits ou de services chez Magasin Latulippe Inc.

Carte Cadeau

Offrez le cadeau qui donne le choix !

25, 50 ou 100 \$

Carte-cadeau échangeable contre un crédit à l'achat de produits ou de services chez Magasin Latulippe Inc.

Carte Cadeau

Offrez le cadeau qui donne le choix !

25, 50 ou 100 \$

Carte-cadeau échangeable contre un crédit à l'achat de produits ou de services chez Magasin Latulippe Inc.

Carte Cadeau

Offrez le cadeau qui donne le choix !

25, 50 ou 100 \$

Carte-cadeau échangeable contre un crédit à l'achat de produits ou de services chez Magasin Latulippe Inc.

Carte Cadeau

Offrez le cadeau qui donne le choix !

25, 50 ou 100 \$

Carte-cadeau échangeable contre un crédit à l'achat de produits ou de services chez Magasin Latulippe Inc.

Carte Cadeau

Offrez le cadeau qui donne le choix !

25, 50 ou 100 \$

Carte-cadeau échangeable contre un crédit à l'achat de produits ou de services chez Magasin Latulippe Inc.

Carte Cadeau

Offrez le cadeau qui donne le choix !

25, 50 ou 100 \$

Carte-cadeau échangeable contre un crédit à l'achat de produits ou de services chez Magasin Latulippe Inc.

Carte Cade

# Un éleveur de chevaux se fait arnaquer en Espagne

Les fraudeurs auraient tenté de contacter d'autres Québécois

MARIANNE WHITE  
MWhite@lesoleil.com

Claude-Denis Bourque a eu la frousse de sa vie en Espagne cet automne. Il a été agressé et on lui a dérobé 140 000\$. Ses arnaqueurs européens cibleraient des éleveurs de chevaux comme lui au Québec, et il entreprend une véritable croisade pour éviter que d'autres subissent le même sort.

Son histoire débute en octobre lorsqu'il reçoit un courriel d'un acheteur français se nommant David Bisbuth. Celui-ci était prêt à payer un fort prix pour mettre la main sur une trentaine de chevaux de M. Bourque. Ce dernier possède le Ranch O Delta à Clerval, en Abitibi, et est reconnu pour ses étalons Quarter horse et Paint horse.

L'acheteur disait être un intermédiaire pour un milliardaire saoudien du nom de Mohamed Al Saoud Al Talal Bin Abdul qui voulait rencontrer l'éleveur québécois en Espagne pour fixer les détails de la transaction.

Flairant une bonne affaire, M. Bourque se rend en Espagne la semaine suivante. Il rencontre deux personnes af-

firmant être envoyées par M. Al Saoud. Celles-ci lui expliquent qu'elles veulent une commission pour la transaction qui frôlerait les 2 millions \$. Ils s'entendent pour 140 000\$ et M. Bourque retourne au pays pour finaliser les détails.

« Je n'ai jamais flairé d'arnaques, car j'ai fait des recherches sur ces gens-là et ils ne sont pas fictifs, ils existent pour vrai, a-t-il expliqué au SOLEIL. Ce n'est pas la première fois que je vends en Europe et c'était plausible. »

## POIVRE DE CAYENNE

M. Bourque est de retour en Espagne une semaine plus tard avec la commission en poche et il va conclure l'entente. C'est là que tout chavire.

En chemin vers la banque où devait avoir lieu la transaction, la voiture s'arrête. Un des vendeurs demande à M. Bourque de lui montrer la mallette qui contient la commission. Il lui arrache des mains, lui lance du poivre de Cayenne au visage et les deux comparses se sauvent en courant.

Le Québécois réussit à intercepter des policiers et à leur raconter son histoire. Il passe quelques jours à Ma-



Claude-Denis Bourque a été agressé et s'est fait dérober 140 000\$.

drid pour faire sa déposition et donner aux enquêteurs espagnols tous les indices qu'il a, puis il revient au Québec.

Les fraudeurs tentent alors d'entrer en contact avec lui. Il passe le mot à certains de ses collègues et il se rend bien compte qu'ils sont toujours actifs au Québec. « Plus d'une dizaine d'éleveurs de chevaux m'ont dit

qu'ils avaient été contactés par les mêmes personnes pour l'achat de chevaux », a dit M. Bourque. LE SOLEIL a tenté de joindre quatre d'entre eux cette semaine, mais sans succès.

M. Bourque a décidé de rendre son histoire publique pour éviter que d'autres éleveurs se fassent prendre au jeu. Il a contacté le président de la Fédéra-

tion équestre du Québec et un avertissement sera mis dans le site Internet ([www.feq.qc.ca](http://www.feq.qc.ca)) d'ici quelques jours. M. Bourque entend également raconter son histoire dans son propre site Internet ([www.ranch-o-delta.qc.ca](http://www.ranch-o-delta.qc.ca)).

## « JE N'EN DORS PLUS »

« Il faut absolument que ça cesse. Il ne faut pas que d'autres éleveurs perdent leur argent et risquent leur vie, dit M. Bourque, qui souligne que son ranch n'est toutefois pas en péril. Je veux aussi arrêter de rêver à ça toutes les nuits, je n'en dors plus. »

Il dénonce l'attitude de la GRC, qui refuse de coopérer avec lui pour tendre un piège aux fraudeurs. « M. Bisbuth a encore envoyé un courriel il y a quelques jours. Il contacte la plupart des éleveurs de chevaux du Québec. Qui nous dit qu'il ne fait pas la même chose en Alberta ou ailleurs ? » s'inquiète-t-il. « Je me sens frustré, délaissé et abandonné par ma police. »

La GRC refuse d'indiquer si elle enquête sur le dossier et se contente de dire qu'elle doit avoir une demande d'aide de la police espagnole pour procéder.

## Ces deux dernières semaines au Québec, sept gagnants ont reçu 100 000\$ d'Extra.



Mettez de l'Extra dans votre vie.

18 ans +

Résultats		TVA, le réseau des tirages				
1624978		1624655				
lotto	649	Tirage du	03 11 27 31 33 35			
		2003-12-03	Complémentaire: (01)			
GAGNANTS		LOTS				
6/6	0	5 000 000,00 \$				
5/6+	5	107 914,30 \$				
5/6	363	1 189,10 \$				
4/6	19 339	42,80 \$				
3/6	307 268	10,00 \$				
Ventes totales:		14 821 830 \$				
Prochain gros lot (appr.):		10 000 000 \$				
Quebec	49	Tirage du	01 03 15 19 29 30			
		2003-12-03	Complémentaire: (22)			
GAGNANTS		LOTS				
6/6	0	1 000 000,00 \$				
5/6+	3	16 666,67 \$				
5/6	25	500,00 \$				
4/6	1 599	50,00 \$				
3/6	26 376	5,00 \$				
Ventes totales:		602 921,50 \$				
Tirage du		2003-12-04				
Étoile	02 55 61 73	Compl. (44)				
Montfleury	Tirage du	2003-12-04	Extra	Tirage du		
				2003-12-04		
3 565	4 3808			NUMÉRO: 183073		
Banco	Tirage du	2003-12-04	Banco	Tirage du		
03 08 09 11 20 24 26 30 32 35	36 37 40 42 44 45 52 53 59 70					
Aujourd'hui, à Banco, une fois et demi le lot avec MISE 5						
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, celle-ci a priorité.						
ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI		À 19h SUR LE RÉSEAU TVA				



Coupé Sport C230 Kompressor **399 \$/mois\***



Berline C230 Kompressor **Classique 425 \$/mois\***



ML350 Élegance **649 \$/mois\***

MODÈLES  
2004

**3,9%\*\***

FINANCEMENT  
À L'ACHAT  
36 MOIS

L'offre spéciale  
de décembre  
« Vive les Fêtes ! »

► Rendez cette période des Fêtes inoubliable en profitant sans tarder d'une offre irrésistible sur votre Mercedes préférée. Que vous rêviez de conduire le Coupé Sport C230 2004 au moteur suralimenté, l'étonnante Berline C230 Kompressor Classique ou la si polyvalente ML350 Élegance, il n'y a jamais eu de meilleur moment pour passer voir un concessionnaire Mercedes-Benz. Alors venez dès aujourd'hui. Mercedes-Benz. N'attendez plus.



Mercedes-Benz

Chatel Automobiles, 1350, Rue Bouvier, Québec, 628-6336 • Satellite de Chatel Automobiles (Vente et Service), 171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père, 1 800 353-0911

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ont., 2003. \*Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Crédit Canada Inc. Chiffres basés sur un bail de 39 mois et de 58 500 km pour un Coupé Sport C230 2004, une Berline C230 Classique 2004 à transmission automatique ou une ML350 Élegance 2004 à vitesse intérieure avec valeur de reprise fixe, taux d'intérêt annuel de 5,9% et coût d'émission de 319 \$ pour le Coupé Sport C230, de 425 \$ pour la Berline C230 Classique et de 649 \$ pour la ML350 Élegance. Un dépôt de garantie équivalant à environ un tiers de loyer, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'enregistrement et d'immobilisation. Le coût annuel est de 29 578 \$ pour le Coupé Sport C230 représentant un total de 15 561 \$, de 425 \$ pour la Berline C230 Classique représentant un total de 16 575 \$, ou de 649 \$ pour la ML350 Élegance représentant un total de 25 311 \$, plus les taxes et les frais d'enregistrement en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparation sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre ledit véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout excès d'usure et d'utilisation. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 20 621 \$ dans le cas du Coupé Sport C230, de 23 070 \$ dans le cas de la Berline C230 Classique et de 34 695 \$ dans le cas de la ML350 Élegance, plus les frais et les taxes en vigueur. Tous les frais et les taxes en vigueur sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les détails sur les termes et conditions ci-dessus.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

HÔTEL BORÉAL

## Un permis de construire qui se fait attendre

CLAUDE VAILLANTOUR

CVaillancourt@lesoleil.com

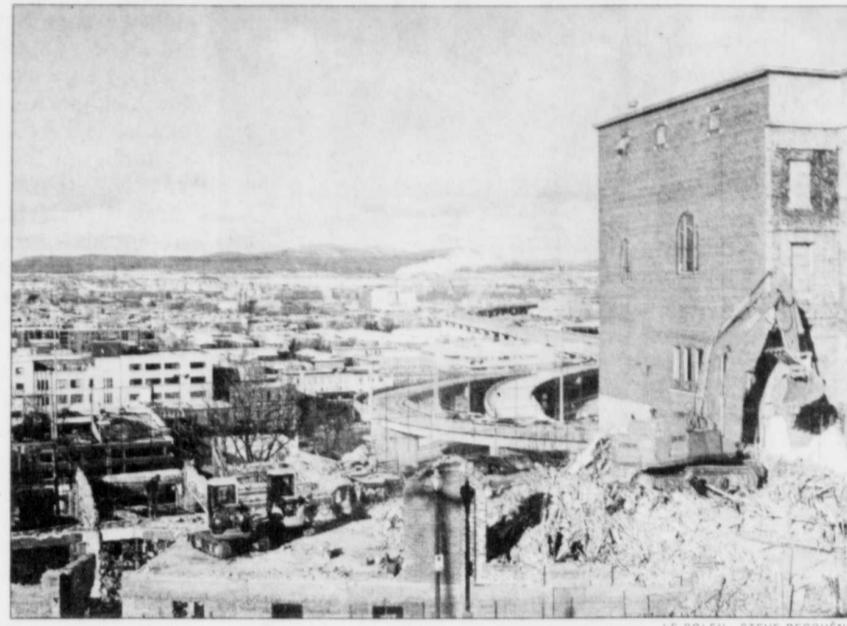
■ Le projet de construction d'un hôtel d'une capacité de 300 chambres dans l'ancien patro Saint-Vincent-de-Paul, sur la côte d'Abraham, à Québec, a franchi un pas de plus, hier, quand les démolisseurs ont rasé les environs de l'immeuble.

Fruit du labeur du promoteur Jacques Robitaille, qui possède l'hôtel Royal Palace, dans le même secteur, et le Québec Inn, le long du boulevard Hamel, l'établissement à construire portera le nom d'hôtel Boréal.

C'est à peu près la seule certitude qui existe à l'heure actuelle puisque la Commission d'urbanisme de la Ville de Québec n'a pas encore approuvé les plans définitifs de l'hôtel qui sera situé dans une zone fragile, notamment pour les questions de conservation et de protection du patrimoine.

« Si le permis de démolition a été accordé, c'est que l'on s'entend sur les grands paramètres du projet soumis par M. Robitaille », s'est borné à dire le secrétaire de la Commission, Yves Couture.

Le promoteur immobilier est revenu



Les démolisseurs étaient à l'œuvre hier pour faire place au chantier de construction de l'hôtel Boréal.

sur son idée de ne pas construire un hôtel dans l'ancienne église. En février 1998, alors qu'il s'apprêtait à mettre en chantier l'hôtel Royal Palace, il avait informé le conseil municipal qu'il renonçait à son projet. À l'époque, on parlait de travaux d'environ 17 millions, dont une partie serait subventionnée.

L'église est à l'abandon depuis plusieurs années et les bâtiments voisins causaient obstacle au réaménagement. Une promenade et des belvédères, du côté de la falaise, figuraient sur les premiers plans esquissés par les architectes de M. Robitaille.

Celui-ci n'a pas retourné les appels du SOLEIL, hier.

## PROFESSIONNELS DE RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

## Une première convention après 13 ans

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

■ Treize ans après avoir déposé leur demande d'accréditation syndicale, les professionnels de recherche de l'Université Laval ont signé leur première convention collective.

L'entente, entérinée la semaine dernière, vient mettre fin à une longue, très longue saga. Car la première demande d'accréditation des professionnels de recherche date d'aussi loin que juillet 1990.

Il y a d'abord eu le commissaire du travail, qui a mis plus de six ans pour approuver la syndicalisation du groupe. Puis Laval a contesté sa décision. La question était de savoir qui devait être considéré comme employeur: l'Université ou le chercheur? L'affaire s'est rendue jusqu'en Cour supérieure et c'est l'Université qui a hérité du titre.

Elle a donc décidé, en décembre 2001, de reconnaître les professionnels de recherche comme ses employés et a entrepris la négociation d'une première convention collective. Vingt-cinq rencontres ont été nécessaires pour en arriver à un accord. La vice-rectrice aux ressources humaines, Lise Darveau-Fournier, a déjà louangé le climat dans lequel elles se sont déroulées.

« Avec toute la restructuration de l'aide à la recherche, il y a eu un changement de mentalité et de culture chez les chercheurs », constate Rachel Lépine, présidente du Syndi-

cat des professionnels et professionnelles de recherche de l'Université Laval (SPPRUL).

La convention crée trois catégories d'emploi, une échelle salariale tenant compte de l'expérience et accorde des avantages sociaux aux professionnels, parmi lesquels un régime de retraite, une assurance collective et des vacances payées. Le taux horaire varie de 17,12\$ à 38,28\$. Les chercheurs conservent leur liberté en matière de sélection et d'embauche, mais ils devront composer avec une liste de rappel. La convention est en vigueur jusqu'au 26 novembre 2006.

Les universités du Québec à Trois-Rivières, à Chicoutimi, en Abitibi-Témiscamingue et en Outaouais, de même que l'Université de Sherbrooke ont déjà signé des conventions avec leurs professionnels de recherche. Dans tous les cas, les procédures ont été longues.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

## Campus de Lévis: pas d'autonomie complète

La décentralisation pourrait cependant aller jusqu'à la nomination de doyens

CARL THÉRIAU

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) n'entend pas accorder une autonomie complète à son campus de Lévis; toutefois, la direction jongle avec l'idée d'adopter un modèle de gestion plus décentralisée allant jusqu'à la nomination de doyens.

Ces doyens participeraient, avec ceux du campus de Rimouski, à la table de travail et de concertation des vice-recteurs.

« En aucun moment, ni les employés de l'UQAR à Lévis, ni leur direction n'ont revendiqué une autonomie de gestion. Toutefois, nous repensons notre organigramme qui sera soumis à nos instances dans l'optique d'un meilleur arrimage des décisions avec les perspectives de développement et des besoins particuliers de ce campus », explique Michel Ringuet, recteur de l'Université du Québec à Rimouski.

Un texte publié hier dans LE SOLEIL titrait « Le campus de Lévis sur la voie de l'autonomie ». M. Ringuet a évoqué une réorganisation qui irait jusqu'à la nomination de doyens à Lévis. Le conseil d'administration n'est toutefois pas encore saisi de ce projet, a prévenu le recteur.

Au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton est décentralisée avec des vices-recteurs à Edmundston et à Shippagan.

« L'organigramme de l'Université de Moncton pourrait être aussi un modèle à étudier par nos instances. »

Les services de première ligne comme l'inscription et l'admission, le service aux étudiants et la gestion des ac-

tivités d'enseignement sont déjà décentralisés.

Le campus de Rimouski compte 2468 étudiants à temps complet et à temps partiel, celui de Lévis, en forte croissance, près de 2000. Environ 600 autres étudiants reçoivent une formation à temps partiel à Rivière-du-Loup, à Matane, à Baie-Comeau, à Carleton et à Gaspé.

Au milieu des années 1990, le projet de création d'une université autonome par le député-ministre de Lévis, Jean Garon, avait soulevé une levée de boucliers dans l'Est du Québec ralliant contre lui les milieux d'affaires, culturels, même religieux de cette région.

« Le campus de Lévis est prioritaire pour la construction de nouveaux logements. Très rapidement par la suite, il faudra se pencher pour trouver plus d'espace pour le campus de Rimouski pour les gens en biologie, en développement régional et en éolien. Il y a maintenant des partenariats avec le privé qui pourrait se joindre à nous pour ces développements à travers notre fondation. »

L'UQAR doit lancer au début de la nouvelle année un plan d'orientation stratégique 2004-2008 qui sera soumis à une consultation des instances de l'Université.

## Deux incendies au cours des dernières heures à Québec

ÉLISABETH FLEURY

EFleury@lesoleil.com

■ Les pompiers de Québec ont dû combattre deux incendies au cours des dernières heures dans les secteurs de Limoilou et de Sainte-Foy. Le premier, survenu dans la vieille partie du Cégep Limoilou, a entraîné l'annulation de certains cours, alors que le second, d'origine criminelle, a forcé l'évacuation d'une trentaine de résidents.

Aux environs de 22 h, mercredi, un incendie a éclaté dans l'entre-toit de la plus vieille partie du Cégep, sise à l'angle de la 8<sup>e</sup> Avenue et de la 12<sup>e</sup> Rue. Des travaux de recouvrement avaient été effectués plus tôt dans la journée.

« Peut-être que les brûleurs au propane utilisés par les couvreurs ont trop chauffé, a avancé le chef Daniel

Wagner, du Service des incendies de la Ville de Québec. Les pompiers ont dû se concentrer sur les bombes de propane laissées sur le toit pour éviter qu'elles n'explosent. »

Des étudiants se trouvaient à l'intérieur lorsque les flammes ont débuté, mais heureusement, tous ont pu sortir à temps. Les dommages causés à l'édi-

fice ont entraîné l'annulation des cours, hier. « L'eau a fait beaucoup de dégâts », a précisé le directeur du Cégep Limoilou, Marcel Carrier.

Selon M. Carrier, ce sont surtout des étudiants en soins infirmiers et en géomatique qui fréquentent la vieille partie du cégep. « Heureusement, la plupart des laboratoires ont été épargnés », a mentionné le directeur de l'établissement. M. Carrier évalue les dégâts à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Quant aux cours, la direction du Cégep a adopté des mesures temporaires afin qu'ils puissent reprendre dès aujourd'hui. « Les étudiants en soins infirmiers sont actuellement en stage et le seront jusqu'à la fin de la session, ce qui règle le problème, a précisé

M. Carrier. Il faudra cependant trouver une solution à long terme, c'est-à-dire aménager des laboratoires ailleurs en attendant que les travaux de réparation soient complétés. Quant au département de géomatique, tout a été nettoyé, de sorte que les étudiants pourront reprendre leurs cours de main (aujourd'hui). »

### INCENDIE CRIMINEL

Puis, tôt hier matin, les pompiers ont dû se rendre au 757, de Rougemont, dans le secteur de Sainte-Foy, pour combattre un incendie d'origine criminelle. Selon le Service des incendies, les flammes auraient débuté dans le secteur de l'entrée principale de l'immeuble à logements. « Il y avait un seul foyer d'incendie, mais on a trouvé des

traces d'accélérateur », a précisé Camille Gigault, commissaire aux incendies.

Au total, une trentaine de résidents ont été évacués de l'immeuble de 36 logements. Prisonniers de leur balcon, certains locataires ont dû être secourus avec l'échelle aérienne des pompiers. « Le feu s'était propagé à la cage d'escalier », a expliqué le chef Wagner. Les dégâts s'élèveraient à quelque 100 000\$. « On a dû ouvrir des murs pour enrayer la propagation », a expliqué le chef Wagner, ajoutant que les flammes s'étaient limitées au deuxième étage.

Au moment d'écrire ces lignes, hier, aucun suspect n'avait encore été arrêté. « On a quelques personnes (des témoins) à rencontrer », a simplement précisé le commissaire Gigault.

LUNDI DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Auto

# La voiture hybride passe le test



Décrise comme le véhicule de l'avenir, la voiture hybride demeure un objet de curiosité, et ce, malgré le fait qu'elle soit arrivée sur le marché québécois avec les années 2000. Également, Bertrand Godin a fait l'essai de la Ford Mustang Mach One, dans son premier essai de voitures de performance.

## COLLOQUE DES VILLES ET VILLAGES D'ART ET DE PATRIMOINE

# La culture n'est pas un luxe

LOUIS-GUY LEMIEUX  
LGLemieux@lesoleil.com

■ «La culture n'est surtout pas un luxe. Elle peut même devenir un formidable outil de développement économique.»



### Soldes fin de saison

25%

30%

30%

sur collection  
Basler

sur collection  
Lucia

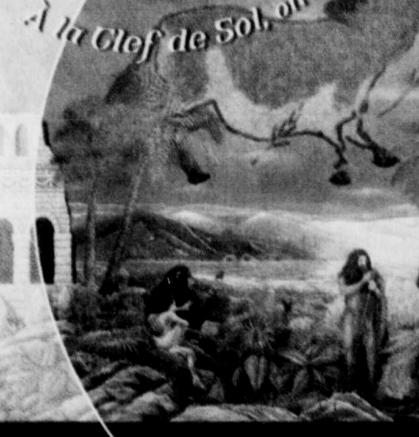
sur collection  
Aquascutum

sur vêtements sélectionnés

BOUTIQUE  
*Danielle Morali*

Place Ste-Foy 656-9141  
✓ 30 ans d'expérience ✓ 9 conseillères en mode ✓ 2 couturières à votre service

La Clef de Sol célèbre ses 25 ans par l'inauguration de sa murale



Voyez le monde autrement avec nous...

- 11 salles d'écoute réaménagées
- Nouveau service clé en main
- Solution multimédia pour salle de conférence
- Équipement audio-vidéo pour salle d'attente, cafétéria, etc.
- Services sur mesure

Écrivain et spécialiste des questions de politique culturelle, le Français Jacques Rigaud prononçait, hier, la conférence d'ouverture du deuxième colloque du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP).

Ce réseau, qui quadrille tout le Québec à travers bientôt une centaine de partenaires venus des municipalités régionales de comté (MRC), des villes, de divers organismes et même d'un conseil de bande, a cinq ans d'existence.

Il a pour mission de promouvoir et de mettre en valeur les arts, la culture et le patrimoine selon une optique de développement du tourisme culturel dans toutes les régions du Québec.

Il vise également la création d'emplois spécialisés dans le domaine culturel. Pour y arriver, l'Université Laval a développé un diplôme sur mesure de deuxième cycle en tourisme culturel, a souligné le doyen de la faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, Claude Dubé, qui agissait comme l'un des hôtes du colloque.

Rappelons que ce réseau, qui est aussi un programme, a vu le jour en 1998 à l'initiative du ministère de la Culture et des Communications et avec la collaboration de l'Université Laval. Le réseau Villes et villages d'art et de patrimoine s'appuie sur une fondation du même nom qui vise à assurer le financement et la pérennité du programme.

Quand Jacques Rigaud parle de culture, il faut entendre aussi patrimoine culturel. «Il ne faut pas, dit-il, limiter le patrimoine aux vieilles pierres.» Sa définition du patrimoine est rien de moins qu'universelle: «C'est ce qui est digne d'être transmis de ce que nous avons reçu et de ce que nous avons créé.»

Pour lui, le partage de la culture est fondamental. Parce que, dit-il, «la culture est l'aboutissement de la démocratie. Pour réaliser pleinement son destin collectif et individuel, l'homme doit avoir accès à la culture».



LE SOLEIL STEVE DESCHENES  
Jacques Rigaud, écrivain et spécialiste des questions de politique culturelle.

M. Rigaud fait remarquer que les administrateurs publics et privés ne font le lien entre la culture et l'économie que depuis peu. Le réveil a été brutal en France, l'été dernier, quand une grève des travailleurs du spectacle a provoqué l'annulation de tous les festivités culturelles, Avignon en tête. Le manque à gagner a été souvent catastrophique pour les villes et les entreprises privées touchées.

Par expérience, cet acteur de la diversité culturelle française n'hésite pas à dire que les villes qui ont une vision culturelle s'en tirent mieux que d'autres, notamment au niveau de l'emploi. «C'est dans le domaine de la culture, dit-il, que naissent les nouveaux métiers, des métiers nomades.»

Ce deuxième colloque a permis, entre autres échanges, de confirmer un rapprochement avec le réseau national des Villes et pays d'art et d'histoire créé en France par la direction de l'architecture et du patrimoine.

## Éleveur piétiné à mort par un de ses bœufs

ÉLISABETH FLEURY  
EFleury@lesoleil.com

Réal Léonard, ce quinquagénaire de Portneuf retrouvé sans vie dans l'enclos de son bœuf, mercredi après-midi, aurait bel et bien été piétiné à mort par l'animal.

«Il n'y aura pas d'autopsie», a précisé hier l'agente Ann-Mathieu, porte-parole de la Sûreté du Québec. L'examen réalisé mercredi soir par le coroner Yvon Naud a permis d'établir que l'animal de 2000 livres a complètement écrasé la cage thoracique de l'homme de 58 ans. «La cause du décès est évidente», a mentionné le D' Naud.

Selon les informations recueillies par la SQ, c'est un collègue de travail qui aurait fait la macabre découverte, mercredi après-midi. «Le bœuf devait partir pour l'abattoir mardi, a relaté l'agente Mathieu. Inquiet d'être sans nouvelle, un collègue s'est présenté hier (mercredi) à la résidence de la victime. C'est là qu'il a vu le corps étendu dans la stalle (box).»

À l'arrivée des secours, le bœuf était très agressif, ce qui a forcé les policiers et les ambulanciers à détourner l'attention de l'animal avant de récupérer le corps du quinquagénaire. «Ils ont dû donner à manger à la bête, qui semblait avoir faim», a précisé la porte-parole de la SQ. Selon toute vraisemblance, la mort de l'éleveur, qui vivait seul, remontrait à mardi.

Il semble que le bœuf n'ait jamais fait preuve d'agressivité envers son propriétaire avant la tragédie de mardi. «Peut-être que l'homme avait tendance à être moins prudent avec son taureau parce qu'il était habitué à lui, a avancé le coroner Naud. On ne peut pas prévoir le comportement de ce type d'animal. Est-ce qu'il a fait ça parce que son propriétaire avait dérangé sa routine? Est-ce qu'il était malade?»

De son côté, l'Union des producteurs agricoles (UPA) insiste sur l'importance de prendre «d'énormes précautions» avec les taureaux. «On a des pamphlets à cet effet, a rappelé Michel Dussereault. Il faut toujours être aux aguets avec ce type d'animal. Comme tous les animaux, les bœufs et les taureaux peuvent avoir des réactions imprévisibles et incompréhensibles. L'événement de Portneuf est un événement regrettable, et on sympathise avec la famille.»

M. Dussereault croit par ailleurs que le stress vécu par les producteurs bovins «par rapport à la crise qu'on traverse» peut favoriser ce type d'accident.

D'après les statistiques du Bureau du coroner, Réal Léonard est la cinquième personne à subir les foudres mortelles d'un bœuf ou d'un taureau depuis 1995.

## Un répit pour la Maison de quartier de Lévis

MARC SAINT-PIERRE  
MStPierre@lesoleil.com

L'Association des personnes handicapées de Lévis gardera ouverte sa Maison de quartier avec les 185 000\$ consentis par la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Cette maison de répit du boulevard du Centre Hospitalier, dans Charny, n'ouvrira que quatre jours par semaine. Et l'Association devra couper dans le reste. Jusqu'à sa directrice, Marie-Josée Poitras, qui a fait une croix sur son chèque de paie pour assurer la survie du centre. Elle a confirmé son départ, lors d'un entretien accordé au SOLEIL, hier.

«Les 185 000\$ confirmés par la régie iront dans leur totalité au répit. C'est notre choix. Nous avons conservé le service le plus essentiel. Cela implique qu'il faut faire table rase de nos interventions publiques en matière de défense des droits et d'intégration des handicapés, de notre travail de sensibilisation à leur situation et de plein d'autres choses», a indiqué Mme Poitras.

«Je suis actuellement en recherche d'emploi», a ajouté la directrice, notant que la responsable des loisirs et des membres de l'équipe sont parties. Si bien qu'il ne reste plus à la Maison qu'une coordonnatrice, une secrétaire administrative et des éducatrices.

Plus tôt cette année, à bout de ressources, l'Association a brièvement mis la clé dans la porte de sa maison de 10 lits. Il lui aura fallu s'entendre avec la régie sur un plan de restructuration.

Dans un communiqué, la député de Lévis et ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, a confirmé l'entente. «Laquelle permet l'octroi d'une somme additionnelle de 58 829\$ en vue de l'application du plan de redressement convenu entre les parties», a-t-elle dit.

«Il s'agit d'une excellente nouvelle et je suis heureuse de constater que l'Association des personnes handicapées de Lévis prend les moyens nécessaires pour appliquer le plan de restructuration présenté, ce qui permettra au Service de répit de la Maison de quartier d'offrir des services adéquats à la population», a ajouté la députée-ministre.

Ces 59 000\$ permettront à la Maison de boucler son année financière, la somme de 185 000\$ étant octroyée pour l'année 2004-2005 débutant le 1<sup>er</sup> avril.

«Avec cette somme, le c.a. va devoir gérer serré. Il n'y a aucune place pour l'imprévu», a souligné Mme Poitras.

Selon son calcul, les besoins réels de la Maison de quartier se chiffrent à 300 000\$, c'est-à-dire un lieu de répit avec le personnel requis qui serait ouvert sept jours sur sept.

Les artistes Diane Charuest et Carol Athot ont illustré les thèmes suivants :

### Apparition de l'homme et naissance de l'art

Culture du blé, maîtrise du feu, découverte de la roue • Fabrication d'outils (silex), de vêtements et d'instruments de musique • Fossiles incrustés dans la pierre et cheval de la grotte de Lascaux, France.

### Des pierres pour les rois

Pyramides de Giseh, vers 2500 av. J.-C. • Sphinx de Khéphren • Masque funéraire de Toutankhamon • Hiéroglyphes et cartouche de Cléopâtre • Déesse Hathor • Tables des lois de Moïse vers 1300 av. J.-C.

### Mystères et majesté

Stonehenge, vers 2000 av. J.-C., Angleterre • Porte des Lions, vers 1500 av. J.-C., Mycènes, Grèce ancienne • Tête Olmèque, vers l'an 1000 av. J.-C., La Venta, Mexique.

Merci à nos clients pour leur fidélité depuis 25 ans!

Pour voir le monde autrement

La clef de sol 627-0840

840, Bouvier, Québec

# LE QUÉBEC ET LE CANADA

## NOUVEAU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

### La santé sera la priorité, reprennent en chœur les premiers ministres

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

■ CHARLOTTETOWN — « Moment historique. » Les premiers ministres des provinces ont débarqué à Charlottetown, en ayant ces mots pour décrire le conseil de la fédération qu'ils créeront, ce matin. Et, sans surprise, arracher au futur premier ministre canadien Paul Martin un meilleur financement pour les services de santé apparaît tout en haut des priorités de leur nouvel organisme.

À leur arrivée, les chefs des gouvernements provinciaux ont tenu à afficher leur enthousiasme pour une idée conçue et mise de l'avant par Québec. La plupart se sont montrés ravis que la question constitutionnelle soit déclarée à l'avance absente des débats.

Jean Charest a soutenu que la naissance du Conseil ne signifie pas que le Québec rentre dans le rang et que sa place sera désormais banalisée. Le Québec, a-t-il lancé, « n'a jamais été une province comme les autres et elle ne sera jamais ».

Aux médias, les politiciens ont fait valoir que le Conseil sera d'abord utilisé comme un levier politique face à Ottawa pour régler le problème des fonds en santé. Le premier ministre albertain Ralph Klein s'est dit littéralement écoeuré de mendier des sommes auprès d'Ottawa.

« Aussi sûrement que le Canada a un hiver et que la température chute en janvier », a caricaturé le Manitobain Gary Doer, le fédéral découvre « toujours des surplus (budgétaires) surprenants, en janvier. Nous aimerions mettre un terme à nos récriminations annuelles et compter sur un financement durable et à long terme pour la santé ».

Jean Charest a fait valoir que « la question numéro un à résoudre est le financement des soins de santé par le fédéral ». Ottawa assume 16 % de la facture alors que la Commission Romanow a indiqué que ce seuil devrait atteindre 25 %, a plaidé le chef libéral. « Dans un avenir immédiat, la question que nous voulons entendre, c'est comment et quand atteindre ce niveau de 25 % ».

Un moment historique, disent les PM

Si la requête n'est pas nouvelle, la réponse pourrait différer, cette fois, a suggéré Ralph Klein. « Nous avons un nouveau leader (comme premier ministre canadien en Paul Martin). Il a toujours promis d'écouter et de répondre. S'il n'écoute pas, il risque d'être congédié et personne n'aime se faire congédié. »

#### NOUVELLE POMME DE DISCORDE

Hier soir, les leaders des gouvernements des provinces ont pris le repas ensemble dans la capitale de l'Île-du-Prince-Édouard. Autour de la table, ils devaient revenir sur leur rencontre récente avec Paul Martin, lors de la tenue de la Coupe Grey, à Regina. Ils devaient aussi arrêter les derniers détails au sujet du fonctionnement du Conseil.

Plus tôt, ils ont évité de décrire les budgets qui iront au Conseil, si ce n'est pour insister que la structure — et son financement — sera légère.

Aucune indication n'a été divulguée sur la localisation de l'organisme. Le dirigeant élu de la Saskatchewan, Lorne Calvert, a suggéré que le secrétariat pourrait aller d'une province à l'autre, au gré des présidences qu'assumeront en alternance les premiers ministres.

Par contre, tout laisse croire qu'Ottawa pourra hériter du nouvel organisme. Le ministre Benoît Pelletier, instigateur du dossier, ne souhaite pas que la province hérite du siège social pour éviter que le Conseil ne soit pas perçu comme une créature du Québec. Ceux qui sont proches du dossier soutiennent que l'organisme devra être « rentable politiquement », notamment en pouvant rejoindre les médias nationaux et la presse parlementaire.

Les leaders politiques des provinces ont assuré que le Conseil leur donnera une meilleure cohésion tout en leur permettant de régler des différends qui les opposent entre eux. L'Ontarien Dalton McGuinty et le Québécois Jean Charest ont donné comme exemple les dossiers du commerce interprovincial et de la mobilité de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction.

Mais le Conseil aura probablement à se pencher rapidement sur un nouveau problème qui commence à miner les relations avec Ottawa. Il s'agit du dossier des municipalités. Paul Martin a évoqué l'idée de leur verser directement des fonds. Ce qui irrite plusieurs premiers ministres des provinces. « Oui, ça nous dérange », a affirmé Danny Williams, de Terre-Neuve, lorsqu'interrogé sur les empêtements sur les juridictions.



Jean Charest en compagnie des premiers ministres de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, Danny Williams et Pat Binns.

### Pierre Reid met en garde contre la création d'un ministère fédéral de l'Éducation

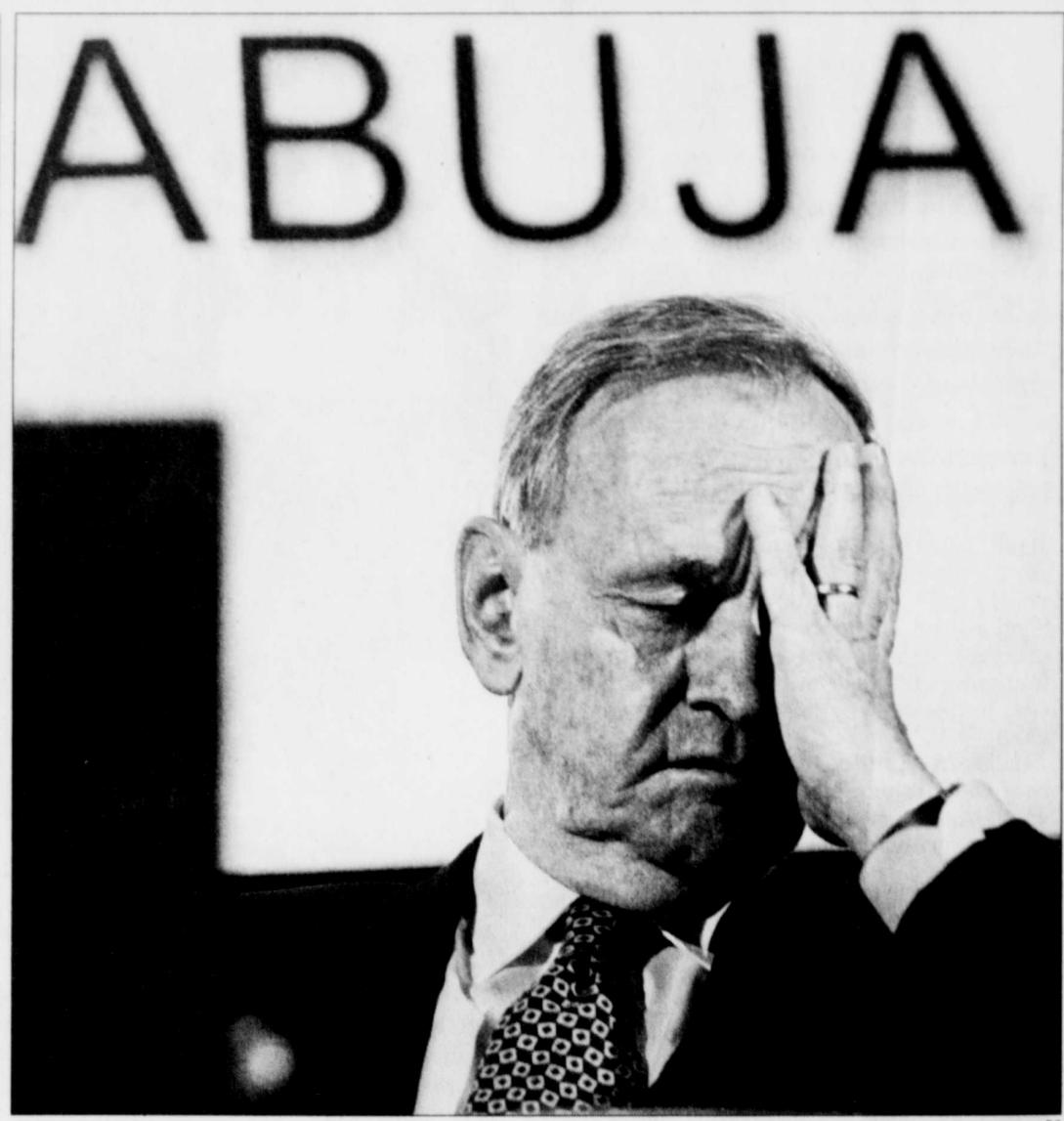
■ OTTAWA — Le ministre québécois de l'Éducation, Pierre Reid, a pourfendu, hier, l'idée de créer un ministère fédéral de l'Éducation pour « accroître la cohésion » dans ce secteur. Le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, qu'il préside, joue déjà très bien ce rôle, a-t-il fait valoir. « Ça serait augmenter la bureaucratie aux dépens des services de proximité et des services bien adaptés à chacune des régions du Canada », a déclaré le ministre après avoir prononcé une allocution au Forum canadien de l'éducation, à Ottawa. Il a souligné qu'on trouvait dans la capitale fédérale des hauts fonctionnaires — et même des ministres — pour penser que le Canada « serait mieux servi par

des organismes de plus en plus centralisés ». « L'éducation, c'est un cas évident où ce n'est pas la voie à suivre, a-t-il répliqué. La centralisation, ce serait aller dans le mauvais sens. » En mai, le vice-premier ministre John Manley, alors candidat à la succession de Jean Chrétien, avait proposé la création d'un ministère fédéral de l'Éducation dans le but de mettre en commun et de comparer les programmes scolaires des différentes régions du pays. D'ailleurs, dans le budget fédéral de 2003, M. Manley avait confirmé l'intention d'Ottawa d'aller de l'avant avec son projet d'Institut canadien sur l'apprentissage, un organisme parapublic doté d'un budget initial de 100 millions \$. (PC)

### Les États-Unis ne garantissent pas qu'un cas comme celui de Maher Arar ne se répétera pas

■ OTTAWA — Les États-Unis ne peuvent garantir qu'il n'y aura pas d'autres incidents comme la déportation de Maher Arar, a déclaré hier l'ambassadeur américain au Canada, Paul Cellucci. L'ambassadeur américain a affirmé que les États-Unis mettront tout en œuvre pour protéger la sécurité de leurs citoyens, même si cela les oblige à agir de manière unilatérale. « Le président n'a pas de plus importante responsabilité que de garantir la sécurité du peuple américain », a dit M. Cellucci. Pour le solliciteur général, Wayne Easter, le cas de M. Arar a fait l'objet de négociations entre Ottawa et Washington, et les discussions étaient toujours en cours. « Nos points de vue sont très différents à ce sujet, a expliqué M. Easter. Nous voulons tout faire pour éviter que pareil

incident se reproduise. » La déclaration de M. Cellucci survient une semaine après celle du premier ministre désigné, Paul Martin, qui réaffirmait vigoureusement l'importance de faire respecter le passeport canadien pour empêcher la répétition d'un incident comme celui ayant impliqué M. Arar. Lors d'un passage à New York, M. Arar, un citoyen canadien, avait été interpellé puis détenu par les autorités américaines. Il a ensuite été déporté dans son pays d'origine, la Syrie, où, affirme-t-il, il a été torturé. Après être resté emprisonné pendant un an, il a été libéré en octobre dernier sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui. Les autorités américaines affirment que M. Arar était soupçonné d'appartenir au réseau terroriste Al-Qaida, bien qu'aucune accusation n'ait été portée contre lui dans aucun pays. (PC)



Jean Chrétien prenait une petite pause, hier, avant d'assister au forum économique. Le sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth au Nigeria sera sa dernière sortie comme premier ministre.

#### SOMMET DU COMMONWEALTH

### Chrétien fait la leçon aux Africains

■ ABUJA (PC) — Le premier ministre Chrétien n'a pas mâché ses mots hier en livrant son message aux hommes d'affaires africains qui sont à la recherche de capitaux étrangers et qui souhaitent réduire le fardeau de leur dette : faites respecter vos lois et administrer mieux vos ressources.

Cette déclaration de M. Chrétien pour le moins direct a été bien accueillie par l'auditoire. Cette sincérité un peu rude contraste avec la douceur diplomatique qui enrobe jusqu'ici les échanges, à la veille du sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth au Nigeria. Après avoir rencontré la reine Elisabeth II, M. Chrétien doit aussi s'entretenir avec plusieurs autres dirigeants.

Dans son discours prononcé au cours d'un forum économique qui précède le sommet, le premier ministre s'est dit ému, à la veille de son départ à la retraite et après toutes ces années à promouvoir le développement en Afrique. Mais c'est après cette allocution que le premier ministre, détenu, a véritablement livré le fond de sa pensée.

Questionné sur la possibilité que le Canada soulage le Nigeria de sa dette, M. Chrétien a indiqué que ce genre de situation ne pouvait s'appliquer qu'aux plus pauvres d'entre les plus pauvres. « Mais avec les ressources naturelles dont vous disposez au Nigeria, votre problème en est surtout un de gestion interne, a dit le premier ministre sous les applaudissements. Il faut une volonté politique pour rétablir la situation du pays. »

M. Chrétien a été tout aussi direct dans sa réponse sur les investissements étrangers qui devaient suivre la rencontre du G8 qui s'est tenue à Kanata en 2002, où les représentants des huit pays les plus industrialisés avaient convenu d'aider l'Afrique. Le premier ministre a répondu en bloc que les investisseurs ont besoin de stabilité, que les décisions de simples citoyens peuvent être déterminantes sur les progrès économiques d'un pays et que les gouvernements doivent contribuer

Il a suggéré aux hommes d'affaires de faire respecter les lois afin d'attirer les capitaux étrangers

au climat favorable en faisant respecter les lois et en tenant des élections justes.

« Deux choses : vous devez avoir accès aux marchés pour vendre vos produits, a dit le premier ministre. Mais pour attirer les investisseurs, il vous faut la stabilité politique. Arrêtez les conflits dans certains secteurs du continent africain, et vous verrez les capitaux affluer. »

Le président du Mozambique, Joachim Chissano, partageait le podium avec M. Chrétien lors de ce forum économique. En entrevue, il a déclaré que son vis-à-vis canadien avait fait mouche. « Tout ce qu'il a dit est juste et il appartient aux pays africains de tout faire pour favoriser les investissements », a dit M. Chissano.

Malgré les difficultés qu'elles éprouvent, les entreprises qui choisissent d'investir en Afrique réussissent à obtenir un retour appréciable estimé à 29 % — un des plus élevés du monde — sur les fonds injectés dans les pays subsahariens.

#### RENCONTRE AVEC LA REINE

Par ailleurs, le premier ministre Chrétien a rencontré la reine pour la dernière fois à titre officiel, au terme d'une relation qui s'est échelonnée sur les 35 dernières années. Ils ont eu un tête-à-tête privé d'une demi-heure. « Ce fut une rencontre agréable, comme d'habitude », a déclaré M. Chrétien. Le premier ministre bénéficie semble-t-il de l'estime de la reine — « elle semble apprécier son sens de l'humour », a dit un fonctionnaire — et leur entretien a dépassé largement le temps prévu. « Nous avons eu une discussion très intéressante », a dit M. Chrétien.

### Le PM pourrait témoigner dans une poursuite de 1,4 milliard \$

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien devrait témoigner dans une poursuite de 1,4 milliard \$ intentée par une bande américaine de l'Alberta, qui soutient que le gouvernement fédéral a mal géré ses actifs pétroliers et gaziers, soutient un juge de la Cour fédérale.

Les avocats du gouvernement et de M. Chrétien — qui quittera son poste le 12 décembre — se débattent depuis des mois afin de tenir le premier ministre à l'écart du tribunal.

Toutefois, le juge Max Teitelbaum estime que les précédents passages de M. Chrétien aux postes de ministre fédéral des Finances, de la Justice et des Affaires indiennes pourraient lui permettre d'apporter des éléments de preuve utiles dans le cadre de cette affaire. « Le nom de (Jean Chrétien) apparaît sur de nombreux documents qui sont pertinents dans la présente cause », a affirmé le magistrat dans un ordre

rendu en Cour fédérale, section de première instance, hier.

« Par conséquent, je suis convaincu que l'actuel premier ministre devrait se présenter à titre de témoin afin de faire partie à la cour de tous les faits pertinents », a-t-il ajouté.

#### RENDRE JUSTICE

Le témoignage de M. Chrétien pourrait permettre au tribunal de « rendre justice à toutes les parties », a également écrit le juge.

La bande américaine Samson, impliquée dans l'une des affaires judiciaires les plus longues et les plus coûteuses de l'histoire canadienne, a qualifié la décision de « courageuse ».

Pour sa part, l'avocat du gouvernement, Alan Macleod, a affirmé qu'il était encore trop tôt pour dire si M. Chrétien ferait appel de l'ordre du juge. Une décision doit être prise avant 10 jours.

11 DÉCEMBRE

# Charest appelle à des manifestations calmes

MYLÈNE MOISAN  
ET GILBERT LEDUC  
MMoisan@lesoleil.com  
GLeduc@lesoleil.com

Conscient que la journée du 11 décembre sera très mouvementée, le premier ministre souhaite que l'expression de la colère des syndicats ne se traduise pas par des gestes comme ceux qu'il a condamnés vigoureusement en début de semaine, alors que des travailleurs ont saccagé les bureaux de deux députés et ont troubé l'ordre à l'hôpital Sainte-Justine.

Jeudi, Jean Charest s'attend donc « à ce que les gens s'expriment, a-t-il expliqué en point de presse, hier. Ils vont le faire, ils ont parfaitement le droit. Là-dessus, il y a personne qui reproche le droit de dire ce qu'il pense, mais il faut que ça se fasse dans le respect. Si c'est le cas, je pense que tout le monde en sort gagnant ».

Malgré la grogne qui ne cesse de gagner du terrain chaque jour, le chef libéral entend bien « continuer à travailler et à écouter les chefs syndicaux, surtout quand ils nous font des idées et des recommandations sur les projets de loi qui font l'objet de débats à l'Assemblée nationale. Il faut que le dialogue continue », a-t-il souhaité.

Par contre, pas question de reculer ni de ralentir la course pour l'adoption des projets de loi qui sont au feu. En particulier le plus controversé, celui visant à modifier le Code du travail pour faciliter la sous-traitance. Ça fait des années que la question du Code du travail a été soulevée. Il n'y a pas d'improvisation, au contraire. Il y a un débat qui a été mûri, débattu. Il y a eu une élection générale là-dessus. On se sent très à l'aise dans les échéanciers qu'on s'est fixés. »

## DIFFICILE UNITÉ SYNDICALE

Par ailleurs, les chefs syndicaux ont tenu, hier, à lancer un nouvel avertissement à Jean Charest. « Son gouvernement a intérêt à se mettre à l'écoute et à entreprendre un véritable dialogue avec la société civile », a soutenu le président de la CSQ, Réjean Parent. « Il est en train de briser un équilibre qui risque d'entraîner tout le Québec dans un certain chaos. »

Au sujet de la Journée nationale de perturbation du 11 décembre — une initiative de la CSN —, M. Parent a été fort peu explicite sur la participation de sa centrale. « Nous serons en action », a-t-il déclaré, en soulignant qu'il pourrait y avoir de l'« action » tout au long de la semaine prochaine et pas nécessairement le 11 décembre.

« Les moyens sont en train de s'élaborer. Il y a une jonction qui est en train de se faire avec la FTQ. »

Et la CSN dans tout ça ?, ont demandé les journalistes.

« Ce n'est pas plus difficile avec la CSN. On peut ne pas être dans le même autobus, mais il est évident que l'on s'en va à la même place. »

Le président de la FTQ, Henri Massé, a reconnu que les centrales avaient « un peu de misère à créer l'unité syndicale » entre elles.

« Avec tous les projets de loi que le gouvernement nous lance dans les pâtes dans la santé, notamment celui des fusions d'unités d'accréditation, ça explique cette difficulté. Ça ne doit pas d'ailleurs faire pleurer les boss », a déclaré M. Massé.

## Les jeunes s'inquiètent de l'arrivée des conseils régionaux des élus

MYLÈNE MOISAN  
MMoisan@lesoleil.com

L'arrivée des conseils régionaux des élus (CRE) sème l'inquiétude dans certains groupes de jeunes, qui craignent que le gouvernement leur confie d'importantes sommes réservées aux jeunes.

En Chambre hier matin, le député péquiste Stéphan Tremblay a interpellé le premier ministre sur la possibilité que les maires fassent main basse sur une enveloppe de 40 millions \$, soit le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Jean Charest a été catégorique, « je peux confirmer que l'argent est là comme on s'est engagé à le faire dès le départ et que nous allons accorder aux jeunes beaucoup d'attention ». Certains représentants des forums jeunesse — les organismes à qui on a confié la gestion de ces sommes — auraient eu vent de l'intention du gouvernement de confier ces sommes aux CRE par l'entremise d'un « attaché politique du bureau du premier ministre », comme l'a expliqué M. Tremblay.

Jointe au téléphone en début de soirée, la ministre Nathalie Normandeau a fermé la porte à double tour à ce scénario. Afin de dissiper le malentendu, elle a expliqué que le transfert ne visait que les ententes signées entre 14 des 19 forums jeunesse du Québec avec un centre régional de développement (CRD). « Ce sont les

conventions signées avec les CRD qui vont être dirigées vers les CRE, mais l'autonomie de gestion des forums jeunesse va rester, ça c'est clair. Et l'argent va être là, le premier ministre s'y est engagé. »

Même son de cloche chez David Whissell, adjoint parlementaire au premier ministre chargé des dossiers jeunes, qui affirme que « non seulement l'argent est là, mais il a commencé à être dépensé. On a déjà versé 5 millions \$ et il y a des forums jeunesse qui n'ont même pas encore épousé l'argent. Certains n'y ont pas encore touché. Je trouve que c'est une réaction alarmiste qui n'a rien à voir avec la réalité, au contraire », a-t-il dit.

L'opposition officielle, de son côté, a mal digéré la réaction du premier ministre en Chambre, qu'elle accuse d'avoir « tourné les jeunes en dérision ». M. Tremblay n'a particulièrement pas pris l'entrée en matière du premier ministre, qui a commencé sa réponse en faisant allusion à sa célèbre sortie de la Chambre des communes à Ottawa. « Un peu plus et il partait avec sa chaise », a-t-il dit, devant la conviction avec laquelle le député de Lévis-Saint-Jean avait posé sa question.

Sur la question des FRIJ, le Parti québécois promet de demeurer vigilante, pour ne pas que le gouvernement « renie une autre promesse », et continuera de réclamer une meilleure représentation de la société civile au sein des CRE.



LE SOLEIL: STEVE DESCHENES

**Avec le lot de manifestations qui se multiplient** par les temps qui courent, les syndicats doivent user d'imagination pour attirer l'attention. Hier, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) avait fait appel à des lutins, venus directement du Pôle Nord, pour organiser un atelier d'emballage de cadeaux contenant les projets de loi 25 et 30. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, était l'heureux récipiendaire de cet élan de générosité de la CSQ.



LE SOLEIL: CLÉMENT THIBEAULT

*Sans contrat de travail depuis le 30 juin 2002, avocats et notaires ont manifesté, hier midi, devant les locaux du ministère de la Justice à Sainte-Foy.*

## Les juristes perdent patience

GILBERT LEDUC  
GLeduc@lesoleil.com

exiger que le Conseil du trésor dépose une offre salariale.

Sans contrat de travail depuis le 30 juin 2002, les juristes n'acceptent pas que le Conseil du trésor s'entête à ne pas vouloir négocier, alors qu'il a récemment réglé son vieux litige avec les procureurs de la Couronne. « Le Conseil du trésor se traîne les pieds et son comportement est totalement incompréhensible », a soutenu M. Lajoie en précisant que l'AJE espérait ne pas avoir à déployer d'autres moyens de pression, plus lourds ceux-là. « Nous pourrions déranger la vie du gouvernement s'il nous pousse dans nos derniers retranchements. »

## Les enseignants préparent le terrain

Question de réchauffer l'atmosphère en vue de la grande mobilisation syndicale du 11 décembre, les enseignants manifestent la veille devant le parlement. C'est la promesse du gouvernement libéral de créer un ordre professionnel des enseignants qui fait grogner le milieu scolaire. Une pétition circule actuellement dans les écoles primaires et secondaires afin de témoigner de l'opposition à ce projet. Elle sera déposée à l'Assemblée nationale le 10 décembre, probablement par la critique du Parti québécois en matière d'éducation, Pauline Marois. Les cours ne seront pas affectés cette journée-là puisque seuls les enseignants en congé ou en libération convergeront vers la colline parlementaire. A.M.

## Demandes précisées

■ La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), qui représente 44 syndicats et 80 000 enseignants des commissions scolaires francophones, a finalisé cette semaine ses demandes concernant les conditions de travail et le financement des services en éducation. Les enseignants veulent notamment que l'aide aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) soit accordée sur demande et non plus selon des barèmes théoriques. Ils désirent également limiter le nombre de EHDA dans les classes régulières et favoriser l'embauche d'orthopédagogues. La diminution du nombre d'élèves par classe, accordée pour les premières années du primaire dans la dernière convention, devrait se poursuivre jusqu'à la fin du secondaire, de l'avis des syndiqués. Les enseignants souhaitent aussi limiter la création de groupes multiâges, surtout en première année, lorsque les élèves ont beaucoup à apprendre. Une première réaction patronale à ce dépôt syndical est attendue en janvier. Un calendrier de négociations sera alors établi. Les demandes salariales des enseignants seront déposées de concert avec les autres syndicats des secteurs public et parapublic. A.M.

## TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ Jour de protestation

■ Les syndiqués de la FTQ travaillant dans des établissements du secteur de la santé tiennent aujourd'hui une journée de protestation dont les effets devraient se faire sentir partout au Québec. Le type de protestation variera d'un endroit à l'autre, a-t-on annoncé hier. L'objectif est d'augmenter la pression sur le gouvernement afin qu'il retire les projets de loi 25, 30 et 31, peut-on lire dans un communiqué de la centrale syndicale. Ces projets de loi traitent de la transformation des régies régionales en agences, ainsi que de la fusion des établissements de santé, de la réduction du nombre d'accréditations syndicales et, enfin, de l'introduction de la sous-traitance dans les entreprises syndiquées. La FTQ estime qu'il s'agit de réformes majeures que le gouvernement « tente de faire passer à toute vitesse avant les Fêtes afin d'éviter les débats et les discussions sérieuses ». Elle juge aussi comme un affront pour les travailleurs de la santé le fait que le projet de loi 30 donne, selon son interprétation, tous les pouvoirs à la partie patronale. Ces projets sont « un stérile brassage de structures et n'améliorent en rien les services à la population », évaluent ses dirigeants syndicaux. « Pire, ils compromettent la qualité actuelle, maintenue uniquement grâce au dévouement quotidien des travailleurs. » M.C.

## La capitale a du poids à prendre, plaide Roger Bertrand

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

■ Autant au sein du gouvernement libéral qu'au Parti québécois, la capitale nationale ne prend pas toute la place qui lui revient, croit Roger Bertrand, président du PQ pour la région de Québec.

ARCHIVES LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE  
L'ex-député péquiste de Portneuf, Roger Bertrand, estime que la capitale a du poids à prendre, même au sein de son parti.

quelque 200 militants ont inauguré, hier, les locaux de la nouvelle permanence du PQ dans la capitale. Parmi eux, l'ex-député de Portneuf, défait le 14 avril, qui estime que la capitale ne se fait pas assez entendre, même au sein de son parti. « Ce n'est pas assez à mon goût, et pas assez au goût des présidents et présidentes (d'associations locales), dit-il. Il faut que le poids relatif de la capitale nationale au niveau du PQ soit plus grand, qu'on soit dans les débats, dans les différentes instances, qu'on fasse la différence. »

Conscient qu'il doit respecter un certain équilibre par rapport à l'ancien député, il affirme qu'il a terminé troisième dans Portneuf. Il est comme soulagé de la pression du pouvoir, et tout le monde est plus disponible pour travailler sur le pays, faire du recrutement... »

Si la place de la capitale au PQ ne le satisfait pas, que dire de celle qu'elle occupe au gouvernement. Pour M. Bertrand, les élus locaux du Parti libéral — « le caucus des silencieux » — ne font pas le nécessaire pour défendre la région. « Ça, je tiens

à le dénoncer violemment. D'un point de vue électoral, tu les laisses aller et, à négliger la région comme ça, ils vont se faire virer dans pas longtemps. Mais, si on ne leur pousse pas dans le dos, d'ici quelques années, la région va avoir pris un recul terrible. »

À son sens, tout ce que les libéraux ont fait jusqu'ici est ce qui avait été mis sur les rails par le gouvernement précédent. Dans son comté, il déplore l'inaction de son successeur, Jean-Pierre Soucy. « Les seules choses que j'ai vues passer de lui, c'est sa carte d'affaires dans le *Courrier de Portneuf* à toutes les semaines, lance-t-il. C'est sa seule façon d'avoir de la visibilité, il me semble qu'il doit y avoir des dossiers quelque part : l'assainissement des eaux à Cap-Santé et à Saint-Alban, le lien routier avec Saint-Casimir... Il y avait des choses dont on n'entend plus parler. »

L'élaboration d'un plan d'action pour le développement de la région par le ministre Sam Hamad? Une perte de temps, estime M. Bertrand, le travail a déjà été fait en concertation avec les acteurs du milieu. L'entente de 12 millions \$ entre le gouvernement et la Ville de Québec? « C'est un prix de consolation, lance M. Bertrand. Tu le prends, mais, en même temps, l'impression que j'ai eu, c'est que Hamad n'était pas du tout dans le coup. Ça s'est négocié directement avec (Yves) Séguin. Elle est où l'équipe libérale de la région? Moi, je ne la sens pas. »

# LE MONDE

## SOMMET DU COMMONWEALTH

# Que faire du Zimbabwe?

STÉPHANE BARBIER  
Agence France-Presse

ABUJA — Le sommet du Commonwealth, composé d'anciennes colonies britanniques, s'ouvre aujourd'hui à Abuja, alors que les divergences persistent sur la situation du Zimbabwe, suspendu de l'organisation depuis 20 mois, et qui n'a pas été invité à participer au sommet.

La question zimbabwéenne empoisonne depuis mars 2002 les relations entre pays du Commonwealth, les uns, pour la plupart africains, prônant une approche en douceur pour faire évoluer le président Robert Mugabe, les autres, emmenés par la Grande-Bretagne, l'Australie, et la Nouvelle-Zélande, étant partisans de la fermeté.

À la veille du sommet de 52 chefs d'État et de gouvernement, le secrétaire général de l'organisation, Don McKinnon, a indiqué que tous voulaient résoudre la crise zimbabwéenne, mais

Dirigeants de 52 pays réunis aujourd'hui à Abuja

que l'on divergeait sur les moyens d'y parvenir. « Je ne suis pas sûr qu'il y ait un changement d'attitude parmi les dirigeants sur la manière de progresser », a dit M. McKinnon en évoquant « une variété d'opinions » sur ce point.

Mais, a-t-il ajouté, tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il ne peut pas y avoir de changement au Zimbabwe « sans une forme de réconciliation entre le parti du président Mugabe, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF) et le principal parti d'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC) ».

« Des pourparlers sur les pourparlers », engagés par l'intermédiaire d'hommes d'église zimbabwéens, ont lieu depuis des mois entre la ZANU-PF et le MDC, mais aucune négociation de substance n'a encore commencé entre les deux partis pour sortir le pays de la crise qu'il traverse depuis quatre ans marquée, sur le plan politi-

que, par d'innombrables atteintes aux droits de l'homme commises contre les opposants au régime du président Mugabe et, sur le plan économique, par une inflation annuelle de 525%, un taux de chômage de 70% et de graves pénuries de tous les produits de base qui entraînent le pays au bord de la famine.

### SUSPENSION

Le Zimbabwe a été suspendu des réunions ministérielles du Commonwealth à la suite de la réélection contestée du président Mugabe en mars 2002 face au président du MDC, Morgan Tsvangirai. Les observateurs de l'organisation avaient estimé que le scrutin s'était déroulé « dans un climat de peur ».

Les voisins du Zimbabwe, en particulier la puissante Afrique du Sud, inquiète d'une explosion à sa frontière nord, sont favorables à une levée de cette suspension jugée contre-productive.

La Grande-Bretagne, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande sont contre, estimant que

rien dans la politique du pouvoir à Harare ne justifie sa readmission, bien au contraire.

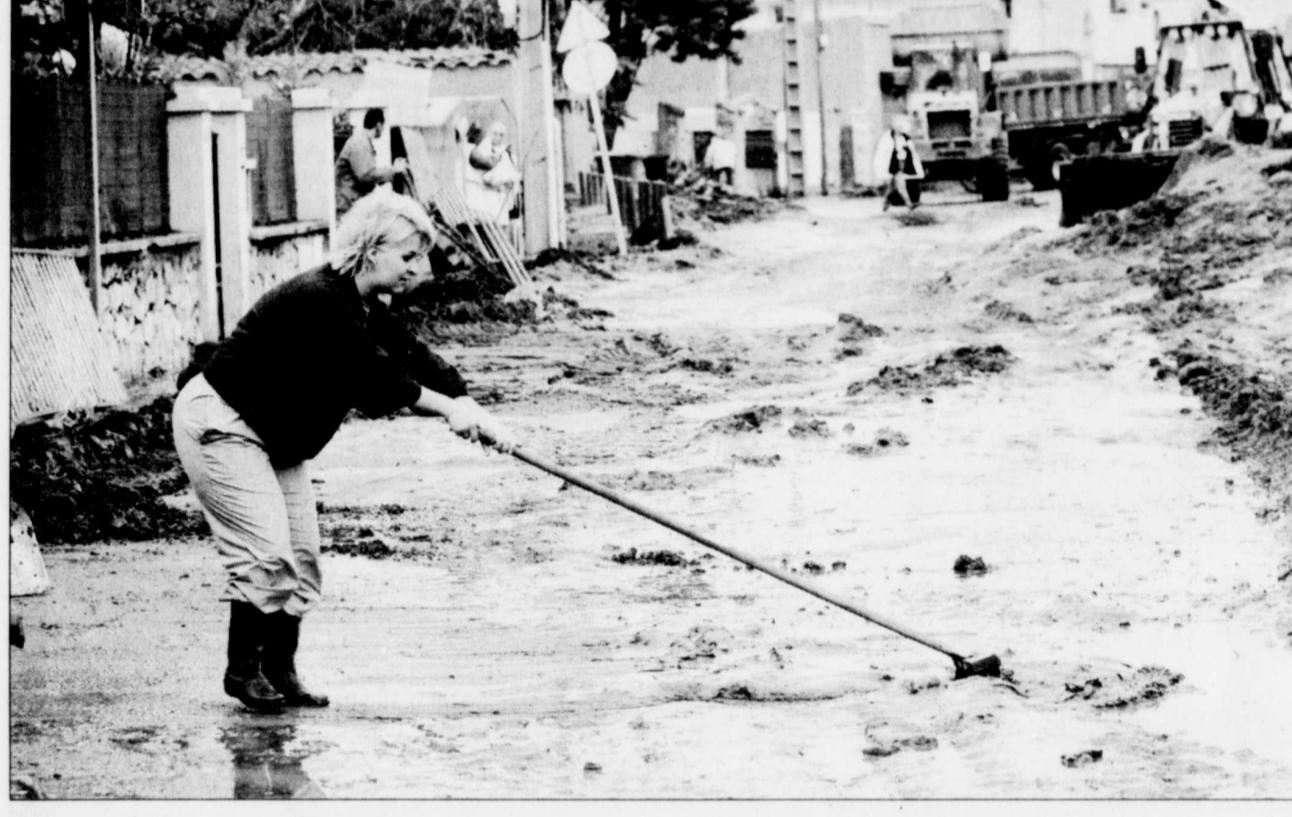
M. McKinnon, un Néo-Zélandais, a rappelé qu'il n'y a pas eu de « progrès au Zimbabwe » depuis mars 2002, ce qu'avait pu constater, selon lui, le président nigérian Olusegun Obasanjo lors d'une récente visite au Zimbabwe à la suite de laquelle il a décidé de ne pas inviter M. Mugabe à Abuja.

En dehors de la question zimbabwéenne qui risque d'occuper une bonne partie de leurs travaux, les dirigeants du Commonwealth parleront aussi du Pakistan, autre Etat paria suspendu de l'organisation en octobre 1999, à la suite du coup d'Etat militaire du général Musharraf.

Depuis, des élections législatives ont été organisées et M. McKinnon a noté les progrès de ce pays pour « restaurer la démocratie ».

Le sommet, dont le thème central est « Démocratie et développement », sera officiellement ouvert aujourd'hui par la reine Elizabeth II, arrivée mercredi à Abuja.

## Décrue des eaux à Marseille



Cette Marseillaise profite de la décrue des eaux dans le sud-est de la France pour faire un peu de ménage. Le niveau d'alerte a en effet été réduit hier sur une partie de cette région, ravagée par de graves inondations qui ont fait cinq morts cette semaine. Le niveau des cours d'eau a enregistré une baisse sensible, notamment celui du Rhône, qui avait atteint la veille un niveau historique de 12 600 m³/seconde. Avec près de 200 000 foyers privés d'électricité, 25 000 personnes sans téléphone et quelque 300 routes coupées, le bilan des dégâts était hier particulièrement élevé dans la région de Marseille. Les spécialistes restent très partagés sur l'hypothèse selon laquelle le réchauffement de la planète pourrait être le principal responsable des pluies torrentielles qui s'abattent en hiver et de la sécheresse qui sévit en été.

### TEST ÉLECTORAL EN INDE

## Victoire sans appel pour les nationalistes

NEW DELHI (AFP) — Les nationalistes hindous (au pouvoir en Inde) ont remporté une victoire sans appel à des élections régionales en s'emparant de trois États jusqu'ici contrôlés par le parti du Congrès de Sonia Gandhi, selon le résultat officiel annoncé hier.

Près de 94 millions d'électeurs étaient appelés, lundi, à participer à ce scrutin, dernier grand test avant les élections nationales de 2004. La participation s'élève à 57%, soit 53 millions de votants.

Après une série de revers électoraux, le parti nationaliste hindou (BJP) du premier ministre Atal Behari Vajpayee a enregistré des succès écrasants dans les gigantesques États du Madhya Pradesh, au centre, et du Rajasthan, au nord-ouest, et a aussi arraché la région tribale du Chhattis-

garh, au centre, au parti du Congrès. Le Congrès, qui dirige l'opposition au niveau fédéral, a tout juste gardé le contrôle de l'Assemblée régionale de New Delhi, la capitale indienne, avec 47 députés, contre 20 au BJP, selon des résultats définitifs. Précédemment, le Congrès détenait 52 sièges et le BJP 15 dans la métropole.

« Les gens ont voté pour le changement », a déclaré Digvijay Singh (Congrès), qui dirigeait depuis 10 ans le gouvernement du Madhya Pradesh.

Le BJP a décroché au moins 166 sièges à l'Assemblée de cet État (contre 38 au Congrès qui a perdu 86 députés).

Au Rajasthan, 119 sièges sont allés au BJP contre 56 au Congrès et, au Chhattisgarh, le BJP a obtenu 48 mandats et le Congrès, 37.

M. Vajpayee, 78 ans, figure populaire

et modérée du camp nationaliste hindou, a néanmoins exclu, hier, des élections parlementaires anticipées.

Il reste encore un an à l'heure de la fin du mandat du BJP au pouvoir fédéral, a dit le premier ministre, en réponse à une question sur la convocation éventuelle d'élections nationales avant la date prévue de septembre et octobre 2004.

Selon les commentateurs, ce sont des questions locales (eau, électricité, routes...) qui ont dominé les préoccupations des électeurs.

Fait significatif: contrairement aux élections régionales de décembre 2002 au Gujarat (ouest de l'Inde), le BJP n'a pas fait vibrer cette fois la corde nationaliste hindoue par rapport à la « menace du Pakistan et de l'islamisme ».

et modérée du camp nationaliste hindou, a néanmoins exclu, hier, des élections parlementaires anticipées.

Il reste encore un an à l'heure de la fin du mandat du BJP au pouvoir fédéral, a dit le premier ministre, en réponse à une question sur la convocation éventuelle d'élections nationales avant la date prévue de septembre et octobre 2004.

Selon les commentateurs, ce sont des questions locales (eau, électricité, routes...) qui ont dominé les préoccupations des électeurs.

Fait significatif: contrairement aux élections régionales de décembre 2002 au Gujarat (ouest de l'Inde), le BJP n'a pas fait vibrer cette fois la corde nationaliste hindoue par rapport à la « menace du Pakistan et de l'islamisme ».

Le chef de la délégation du Fatah, Zakaria Al-Agha, membre du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a souligné qu'il approuvait le point de vue égyptien, a affirmé à l'AFP un membre de la délégation, Sakher Bessissou.

Le Fatah veut « un cessez-le-feu global » des attaques contre civils et militaires, a souligné M. Bessissou. « En contrepartie, Israël s'engagerait à un retrait vers les positions précédant l'Intifada (en septembre 2000), l'arrêt de la construction du mur de sépara-

tion, le démantèlement des colonies sauvages et la libération des prisonniers », a-t-il affirmé.

Le mouvement palestinien islamiste Hamas a donné le ton avant l'ouverture des réunions, affirmant qu'il ne

voulait pas faire de « concessions gratuites » à Israël, mais laissant entendre qu'il pourrait accepter un accord « épargnant les civils des deux bords ».

La précédente trêve, conclue fin juin entre les groupes palestiniens, avait volé en éclats fin août lorsqu'un attentat suicide contre un autobus à Jérusalem avait fait 20 morts.

Pour l'heure, les responsables israéliens manifestent surtout leur scepticisme quant à la possibilité d'instaurer une trêve véritable soulignant la gravité d'une tentative d'attentat contre une école du nord d'Israël, mise en échec mercredi.

Deux membres du Jihad islamique ont été arrêtés à Jénine, en Cisjordanie, alors qu'ils projetaient de commettre un attentat suicide dans un lycée de la ville de Yokneam, selon des sources militaires israéliennes.

Israël aurait lancé une attaque contre la Syrie si la tentative d'attentat contre l'école avait réussi car « c'est de Damas qu'en est venu l'ordre », a dit un haut responsable militaire israélien non identifié, cité par la radio.

Le ministre israélien de la Sécurité intérieure Tzahi Hanegbi a affirmé que si ce « méga-attentat » avait eu lieu, Israël aurait expulsé M. Arafat, bloqué dans son Q.G. de Ramallah en Cisjordanie depuis deux ans.

### MISS MONDE

## Premier grand « show » télévisé de la Chine

SANYA, Chine (AFP) — Quelque 106 des plus jolies femmes de la planète se disputeront le titre de Miss Monde 2003, décerné demain dans l'île tropicale de Hainan, en Chine, et tenteront de faire oublier les plaies qui avaient défiguré le Nigeria l'an passé.

Cette 53<sup>e</sup> présentation fournit aussi une nouvelle occasion à la Chine de briller sur la scène internationale avec un « show », organisé pour la première fois sur son sol, accessible à deux milliards de téléspectateurs.

C'est peu avant 15 h, en temps universel, demain, que sera désignée la reine qui succédera à Miss Turquie, sacrée l'an passé à Londres après l'annulation de la compétition au Nigeria. Des émeutes déclenchées par des musulmans hostiles à l'événement

avaient fait plus de 200 morts dans ce pays d'Afrique occidentale.

« L'année dernière a été très triste », se souvient l'organisatrice de la compétition, Julia Morley.

Cette année, même si l'attitude des Chinois vis-à-vis des concours de beauté reste ambiguë, rien ne devrait venir gâcher la fête, sauf peut-être une pluie d'orage ou un ou deux talons d'escarpins cassés.

Les représentantes de l'Irlande, de la Chine et de l'Inde partent favorites pour les preneurs aux livres anglais qui considèrent aussi sérieusement les chances de la Norvège, du Venezuela et du Canada.

L'Irlandaise Rosanna Davidson, 19 ans, donnée à neuf contre un, a récemment été élue Miss World Beach, soit

la plus sexy en bikini. La Chine compte sur Guan Qi, une styliste de 21 ans. Cette Pékinaise possède l'avantage de représenter un pays qui suscite l'admiration, mais son CV où elle souligne son ambition de « devenir une vedette mondiale » risque de déplaire aux juges.

Miss Inde, Ami Vashi, 22 ans, arrive en troisième position dans le groupe des prétendantes. L'Inde a déjà remporté quatre fois le trophée au cours des sept dernières années.

Le dernier mot reviendra au jury composé notamment de la star de films de kung fu Jackie Chan, et de Candace Bushnell, créatrice de la sitcom américaine à succès *Sex and the City*, qui aura sélectionné 20 jeunes femmes pour la finale.

La cérémonie se déroulera sous les cocotiers, sur une plage de la mer de Chine du sud, pour la première fois dans un pays qui réprouvait les concours de beauté il n'y a pas si longtemps encore et qui ne les admets encore qu'à moitié.

Pour Li Daibiao, secrétaire général du comité Miss Chine, ce genre de manifestations, principalement celle de demain, est une excellente occasion de promouvoir son pays, sa culture, son économie et son tourisme.

Tout le monde ne partage pas cet avis en Chine. À la très officielle Fédération des femmes, le débat fait rage. Si sa section de la capitale a, il y a presque 10 ans, donné sa bénédiction à Miss Pékin, l'unanimité nationale n'est pas acquise.

### EN BREF

## L'état de santé de Reagan se déterioré

■ NEW YORK — Un magazine américain affirme que le piétre état de santé de l'ancien président des États-Unis, Ronald Reagan, se détériore gravement. Selon *People*, M. Reagan ne peut dorénavant plus parler, se nourrir ou reconnaître les membres de sa famille. L'ancien président, qui a dirigé la Maison Blanche de 1981 à 1989, souffre de la maladie d'Alzheimer depuis plusieurs années; il est maintenant âgé de 92 ans. Le magazine ajoute que son épouse, Nancy Reagan, a maintenant de la difficulté à lui fournir les importants soins requis par son état. Son entourage s'inquiète pour elle, puisqu'il semble qu'elle ne sorte presque plus. (PC)

# 1 JOUR

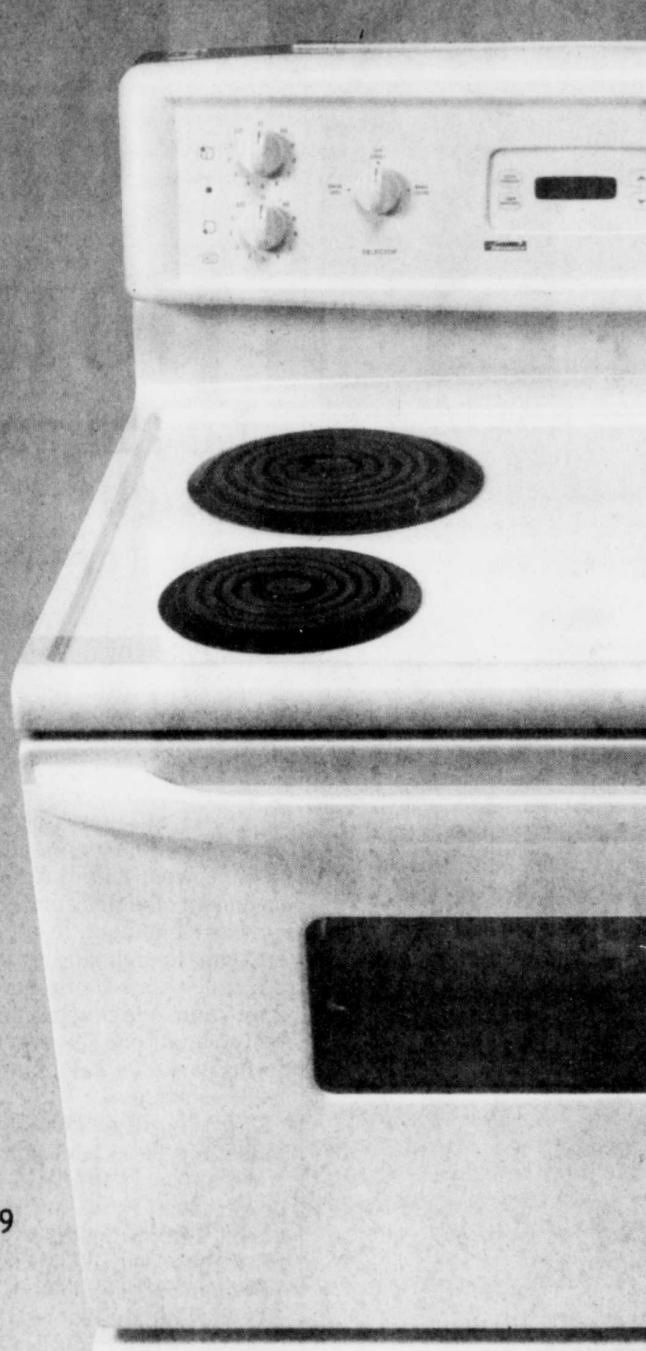
le samedi 6 décembre seulement

**rabais  
140\$**

Cuisinière  
Kenmore<sup>MD</sup>  
à nettoyage  
facile et à  
éléments-  
serpentins

2 prises pour petits  
appareils ménagers, 2 grilles.  
N° 56208. Rég. Sears 539,99. 399,99  
**RIEN QUE 16 \$ PAR MOIS\***

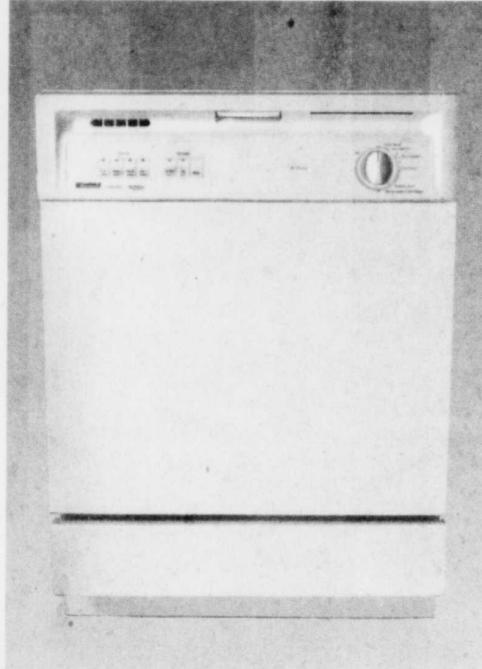
Aussi en noir sur blanc



**rabais  
50\$**

Lave-vaisselle  
Kenmore  
lavage ultra

Lavage sur 5 niveaux.  
N° 16522. Rég. Sears 499,99.  
**449,99**  
**RIEN QUE 18 \$ PAR MOIS\***  
Aussi en noir



**rabais  
200\$**

Réfrigérateur  
Kenmore de 18,1 pi<sup>3</sup> à  
congélateur en haut

4 demi-tablettes en verre à rebord.  
N° 63852. Rég. Sears 929,99.  
**729,99**  
**RIEN QUE 29,20 PAR MOIS\***



Recherchez le symbole  affiché sur nos produits. Il signifie que le produit répond aux exigences de haute efficacité énergétique ENERGY STAR®

**0% d'intérêt avant janvier 2006\* pour tous les gros appareils ménagers,  
meubles\*\* et ensembles matelas-sommier, avec la carte Sears**



\*Payez en 25 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2006. Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears seulement. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant.

À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées sans préavis.

Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement.

**et, obtenez le double de points du Club Sears pour les meubles\*\*, ensembles matelas-sommier et gros appareils ménagers avec la carte Sears**

\*Sur approbation de votre crédit. Achat minimum 500 \$. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Offre en vigueur jusqu'au samedi 13 décembre 2003. Renseignez-vous. Gros appareils ménagers: à l'exclusion des aspirateurs et machines à coudre. \*\*R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébés.

Prix en vigueur le samedi 6 décembre 2003, dans la limite des stocks

IL N'EST PAS TROP TARD POUR MAGASINER!  
Dans de nombreuses régions, vous pouvez passer vos commandes par catalogue ou en ligne au [www.sears.ca](http://www.sears.ca) jusqu'au 22 décembre 2003 et recevoir vos cadeaux à temps pour Noël. Lorsque vous passerez votre commande, nous vous confirmerons la disponibilité de la marchandise et la date de réception.

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

# SEARS®

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

RIVIÈRE-DU-LOUP ET CACOUNA

## La fusion divise et passionne

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — «Cacouna connaît sa pire secousse depuis 134 ans», titrait récemment *l'Épik*, le journal publié depuis 30 ans à Cacouna. Pendant que le maire de Rivière-du-Loup, Jean D'Amours, se promène dépliants du OUI en main, celui de Cacouna-Village, Gilles D'Amours, entre officiellement dans la danse. Pour faire obstacle à la fusion entre la paroisse et Rivière-du-Loup, il affirme pouvoir relancer avec succès le processus de regroupement des deux Cacouna.

«Le village a toujours été favorable à un regroupement avec la paroisse. Il l'est encore et le sera le 8 décembre, au lendemain du référendum. Avec un peu de bonne volonté de la part des deux parties, cela pourrait se répéter durant les premiers mois de 2004», dit-il par communiqué. Le maire de la paroisse, Jacques Mi-

chaud, a toujours affirmé s'être buté à un mur dans toutes les tentatives de regroupement avec le village.

Gilles D'Amours réfute les arguments de ce dernier, à l'effet que l'eau potable se fait rare à Cacouna. «Celle-ci est disponible et de parfaite qualité. Nous n'avons utilisé que 54 % de notre capacité maximale en 2002»,

soutient-il, affirmant du reste avoir en main un scénario réaliste pour combler les besoins actuels et futurs des résidants et desservir adéquatement les éventuels promoteurs.

### SURCHARGÉS

Se basant sur les articles 27 et 29 du règlement de fusion, qui stipule que les nouveaux contribuables devront assumer le remboursement de neuf règlements d'emprunts contractés par Rivière-du-Loup, dont ceux concernant l'aéroport, la voie de contournement et le deuxième aréna, le maire du village ne croit pas que le compte de taxes sera gelé durant quatre ans. Il met en garde les gens d'affaires, qui devront payer une nouvelle taxe sur les immeubles non résidentiels.

«Nos gens sont tricotés serrés. Notre

milieu est dynamique et le bénévolat y est pratiqué de façon brillante par 200 bénévoles dans nos 21 organisations. Pourquoi remettre tout cela en cause? Lorsque l'on a un projet valorisant et bénéfique, on n'a pas besoin de le monter en secret. C'est ce qu'a fait la paroisse, en

concevant son projet en catastrophe en 10 jours, le 10 octobre, pour éviter la tenue d'élections à Rivière-du-Loup. Cette démarche n'est pas logique. Tous s'entendent pour dire qu'il faut regrouper la paroisse et le village en premier. Ensuite, il sera toujours temps de vérifier les avantages avec Rivière-du-Loup, si cela constitue la

volonté du peuple», conclut-il.

### RÉFÉRENDUM DIMANCHE

Dimanche, 71 personnes, soit 11 % des 647 contribuables de Cacouna-paroisse, ont voté par anticipation. À Rivière-du-Loup, 311 personnes, soit à peine 2 % des 14 560 électeurs inscrits, ont voté. Le référendum final aura lieu ce dimanche.

Selon le journaliste de *l'Épik*, Yvan Roy, Cacouna s'est scindée pour la première fois en 1869, à la suite d'une mésentente sur l'installation de trottoirs de bois.

Le plus bel exemple d'harmonie municipale revient à ce journal. «*l'Épik*, dans ses 210 numéros, n'a jamais pris parti pour l'une ou l'autre des municipalités, étant depuis toujours convaincu que Cacouna, c'est Cacouna», dit le journaliste.



PUBLIREPORTAGE

## En attendant la neige, le pré-ski, plaisir garanti!

### Ski de fond : activités pré-saison

Vendredi 21 novembre 2003, 12 h 55. Notre troisième leçon pour notre classe de ski de fond débute dans cinq minutes. Ces activités de pré-ski en gymnase donnent un bon aperçu des efforts à fournir lorsque nous chaussions nos bottines de ski sur les plaines d'Abraham dès le 9 janvier.

Nous devons d'abord faire des exercices pour améliorer notre équilibre, notre force musculaire et notre endurance physique avant de nous aventurer sur les sentiers tracés. Cette classe permet de noter nos progrès à notre propre rythme. Si mon collègue François démontre plus d'habileté aux exercices du papillon (exercices qui consistent à faire bouger les pieds et les mains) et de la grenouille (saut), les démonstrations de Samuel en flamant rose (se tenir sur une jambe en skis) démontrent une agilité remarquable.

### La glisse et l'équilibre

À l'intérieur, des bâtons munis de suces comme des bâtonnets, permettent un appui pour le balancement d'une jambe; après tout, la glisse sur la neige demandera une bonne dose d'équilibre, autant l'acquérir maintenant. Vous avez déjà simulé le petit train? Cette activité de marche à skis devient préparatoire pour la glisse et développe le sens de l'équilibre. Pour acquérir cette notion, Alexandre affiche un intérêt marqué pour l'utilisation de matériel spécialisé communément appelé «pattes d'ours». Chaussé de pantoufles géantes, l'art de la glisse requiert une attention particulière sur le linoléum du gymnase. Sur la neige, ces mouvements seront un jeu d'enfant!

Pendant cinq semaines, ces exercices préparatoires de coordination, en plus de favoriser des habiletés motrices et de stimuler les sens, ces cinq ateliers pré-skis privilieront la sociabilité. Pas toujours facile de faire trois pas à gauche, trois pas à droite avec des skis dans les pieds où le rugueux tapis vert remplace les doux flocons de neige. Une valse qui, heureusement, s'exécute en solitaire.



### MONT-SAINTE-ANNE

#### MONT-SAINTE-ANNE / SKI DE FOND :

Skiez maintenant sur plus de 50 km de sentiers en classique ou au pas de patin! Super BAZAR les 13 et 14 décembre. L'abonnement de saison illimité, la façon la plus économique de profiter de l'hiver seulement 192\$/adulte et 62\$/enfant. Renseignements: 827-4561 p. 408 ou [www.mont-sainte-anne.com/skidefond](http://www.mont-sainte-anne.com/skidefond).

### PONT-ROUGE

#### CENTRE DE PLEIN AIR DANSEREAU :

Situé en bordure de la rivière Jacques-Cartier, Pont-Rouge vous invite à faire du ski, de la raquette et de la marche dans un panorama enchanter. Adulte : 5\$, gratuit pour les moins de 13 ans. (418) 873-4150

### QUÉBEC

#### SENTIERS DU MOULIN : LAC-BEAUPORT

15 min de Québec. Autoroute 73, sortie 157. Ski de fond, «pas alternatif», 34 km, 1 long parcours, raquette 12 km, 7 relais. Location d'équipement, site aménagé, traîneau à chiens, hébergement en camp rustique, chalet d'accueil, resto-bar, réception, location de salle. Info : 849-9652.

#### PLAINES D'ABRAHAM :

Skiez dans l'un des décors naturels les plus attrayants de Québec avec comme toile de fond le fleuve Saint-Laurent, 15 km de pistes (faciles, intermédiaires, de patin), 646 de fartege et relais chauffés. Gratuit. État des pistes : 418-649-4212. Location et cours : 418-649-6476.

### L'Everest... en gymnase

Les cônes oranges déposés ici et là permettent de faire nos premiers entraînements de slalom.

Pour mon ami René-Alexandre, il semble plus facile de tourner avec ses skis en effectuant la technique de l'étoile où l'aventure se termine toujours par des fous rires, en haut de notre première montagne, artificielle bien sûr. Pour nous, cette montagne, c'est l'Everest, le summum, même si la descente s'avère plutôt rude.

### Le ski de fond pour la motricité

On apprend à tomber, ça c'est pas trop difficile mais se relever avec des skis aux pieds, là c'est une autre affaire pour les débutants que nous sommes. L'apprentissage vise aussi l'autonomie. On prend soin de nos équipements : bottines, bâtons, skis gracieusement prêtés ici même à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (l'ancien Centre Cardinal-Villeneuve). Je ne vous l'avais pas dit? Nous formons un groupe de huit enfants âgés entre six et huit ans qui avons choisi la classe de ski de fond pour surmonter certaines de nos difficultés au niveau de notre motricité. Certains d'entre nous portent des orthèses à la cheville, mais je vous mets au défi de vous amuser autant que nous en skis.



Nous serons prêts lorsque les premiers flocons arriveront et que les cours sur neige débuteront. Bien sûr, les déplacements en parallèle demanderont quelques efforts supplémentaires mais lors de la fête, à notre dernier cours à la fin mars, nous pourrons nous aussi changer de «track».

### Des anges gardiens

Il vous arrive souvent de tomber? Pour nous, les chutes font partie de l'apprentissage et en prime, la tête vers le ciel, quelle façon féerique de voir tourbillonner les flocons. Nos anges gardiens sont là, toujours prêts (un adulte par enfant) : physiothérapeute, éducateur spécialisé, préposé et bénévoles pour nous encourager et, être témoins de notre plaisir sur skis. La collation en plein air est toujours bien méritée et a bien meilleur goût. Au retour dans l'autobus, certains d'entre nous se laisseront aller à leur réverie préférée en imaginant leur prochaine sortie et la vitesse qu'ils atteindront sur leurs skis car, si c'est parfois difficile pour nous de se déplacer en marchant, c'est souvent plus facile en glissant. Cette activité physique nous autorise à participer nous aussi au succès dans un sport. De vrais athlètes en herbe!

### RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

#### CAMP MERCIER :

Situé dans la Réserve faunique des Laurentides au km 93 de la rte 175, le Camp Mercier offre plus de 70 km linéaires de sentiers classiques ou pas de patin et plus de 15 km pour la raquette. Chalet d'accueil, 6 relais chauffés, cafétéria, boutique, hébergement en chalet (18 chalets 2 à 14 personnes) à proximité des sentiers. Information : (418) 848-2422. Conditions de ski (418) 848-1037 ou site Internet [www.sepaq.com](http://www.sepaq.com). Réservation de chalets : 1-800-665-6527. Consultez le site de la SEPAC au [www.sepac.com](http://www.sepac.com) pour des informations supplémentaires.

**LA FORÊT MONTMORENCY DE L'UNIVERSITÉ Laval :** À 65 km au nord de Québec (km 103 sur la route 175 Nord), profitez de conditions d'enneigement exceptionnelles. Forfait plein air avec hébergement au Pavillon (tarif réduit sur semaine) ou en refuge rustique. Magnifiques sentiers de ski de fond (tracés et hors-piste) de raquette, pédestres, patinoire sur le lac, glissades. Services: Restauration et hébergement au Pavillon, salons avec foyer, salles de fartage, location de skis et raquettes, 8 refuges en location et 2 relais chauffés. Nouveauté 2004 : Nouvelle piste de ski. Pour nous rejoindre : 418-846-2046 ou [www.sbf.ulaval.ca/fm](http://www.sbf.ulaval.ca/fm)

### Regroupement des stations de ski de fond des régions de Québec, Charlevoix et Chaudière-Appalaches avec la collaboration de l'Unité régionale de Loisir et Sport

[www.rssfrq.qc.ca](http://www.rssfrq.qc.ca)

Kino Québec

URLS Québec

### Le ski de fond au-delà de la glisse

Le ski de fond nous fait oublier nos difficultés motrices, nos petits maux de ventre, nos différences et, nous permet de vivre un succès. Il développe chez nous un intérêt pour les sports. Il nous autorise aussi à aller plus vite qu'avec nos simples espadrilles. Cette activité rafraîchissante nous rend apte à nous amuser, à prendre l'air et à glisser sur la neige avec vous tous. Une agréable façon d'échanger.

Venez nous encourager tous les vendredis après-midi sur les plaines d'Abraham. Ce sera pour vous un clin d'œil sur vos premières sorties en ski de fond et pourquoi ne pas vous porter volontaire pour nous accompagner; le plaisir est garanti. Oubliez vos petits bobos. Venez skier avec nous!

Ce texte a été rédigé par Lucie Garneau, collaboratrice aux cahiers spéciaux publicitaires.



Procurez-vous le dépliant dans les magasins de sport

### ST-ADOLPHE (STONEHAM)

#### LE REFUGE :

Aut. 175, dir. Chicoutimi, St-Adolphe, 30 km de Québec, 45 km de sentiers, 8 pistes faciles, 3 int., 6 diff. et 1 de pas de patin. Chalet d'accueil, salle de fartage, casse-croute, atmosphère familiale. (418) 848-6155, 849-0342.

#### STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

#### LE CHEMIN DE LA LISEUSE :

Accès : Autoroute 40, sortie 295, route de Fossambault, rue Rouleau, Louis-Joliet Nord, direction parc du Grand-Héron. À 30 km de Québec. Info : 875-0654 ou 875-2758. Sentier 14 km, longeant la rivière Jacques-Cartier, jonction avec le réseau du Centre de plein air Dansereau (Pont-Rouge). Tarif : gratuit pour les résidents ; 4\$ pour les non-résidents. Service : Chalet d'accueil.

# ÉDITORIAL

## L'éducation comptable

Les cégeps seront soumis ce printemps à une grande réflexion collective. L'exercice n'est pas inutile. Il est même indispensable que les établissements d'enseignement, les cégeps mais aussi les écoles et les universités fassent périodiquement le bilan de leur apport à la société, évaluent la formation qu'ils donnent et déterminent les orientations qu'ils doivent prendre pour répondre aux besoins du Québec. Pour que l'exercice soit valable, il doit cependant être plus qu'une analyse comptable. C'est malheureusement l'approche qu'a retenue la Fédération des commissions scolaires du Québec en invitant Denis Bédard à soumettre des propositions de réorganisation pour améliorer la performance du système d'éducation au Québec. Une réorganisation qui se résume en fait à l'élimination du niveau collégial parce qu'il coûterait un milliard de dollars de trop à la province.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Nous nous attendons d'une organisation responsable de l'enseignement primaire et secondaire qu'elle voie l'éducation dans toutes ses dimensions et non qu'elle la réduise à une composante budgétaire qu'il faut s'efforcer de comprimer. S'occuper d'éducation, ce n'est pas seulement se préoccuper des coûts qui s'y rattachent. C'est aussi se soucier de sa qualité, de sa diversité, de son accessibilité et des moyens de former plus et mieux les Québécois.

La Fédération des commissions scolaires a plutôt choisi de se mettre au goût du jour et d'emprunter le vocabulaire de la réorganisation, de réingénierie et de réduction des coûts, si cher au gouvernement Charest. C'est fort décevant.

D'autant plus que M. Bédard exclut que le travail fait dans les écoles primaires et secondaires puisse, en partie, expliquer pourquoi tant de jeunes arrivent au cégep sans vraiment maîtriser les matières de base et sans savoir ce qu'ils veulent faire dans la vie.

M. Bédard ne s'attarde pas dans son étude sur le fait que 30 % des jeunes Québécois décrochent avant la fin de leurs études secondaires. Il s'accroche à une donnée, celle que la majorité des écoliers terminent leurs études secondaires dans le temps prévu, contrairement à ces mauvais cégeps où les élèves restent plus longtemps que les deux ou trois ans normalement nécessaires à leur formation. Se peut-il que le fait que la fréquentation scolaire soit obligatoire jusqu'à 16 ans explique la facilité des écoles à garder le jeune en classe ? Au cégep, l'élève peut interrompre ou prolonger son parcours scolaire s'il le veut. L'atteinte de sa majorité lui donne aussi accès à des emplois. Quelques bémols s'imposent donc sur la performance des écoles secondaires.

Se pourrait-il aussi que si les jeunes avaient accès à de bons services d'orientation à leur école secondaire, ils feraient moins de magasinage lorsqu'ils arrivent au cégep ? C'est fort possible, bien qu'il faille reconnaître que l'orientation professionnelle est plus complexe que dans le passé. D'abord parce que papa ou maman peuvent souvent supporter le jeune pendant qu'il étudie ou cherche sa voie, parce que le choix est beaucoup plus vaste qu'il y a 40 ans, mais aussi, parce que la discipline choisie aujourd'hui n'est plus celle d'une vie.

La Fédération des commissions scolaires prétend que si elle a sous sa gouverne toute la formation professionnelle et technique, l'orientation sera plus efficace. C'est mettre beaucoup d'espérance dans une structure. Il faut aussi fouiller dans nos valeurs sociales pour expliquer pourquoi la formation professionnelle et technique a tant de mal à s'imposer au Québec et en Amérique.

Faut-il par ailleurs conclure que le jeune qui sort du cégep a forcément perdu son temps ? Faut-il viser que les jeunes deviennent vite de bons petits techniciens à l'emploi de l'entreprise X et abandonnent ainsi tout enseignement de la philosophie, des langues ou de l'éducation physique pour accélérer leur formation ? Nous préférons pour notre part une école, un collège et une université qui préparent non seulement à l'emploi, mais aussi à la vie, dans toutes ses dimensions.

## LOTO-CHAREST



## CHRONIQUE POLITIQUE

### Sécurité d'emploi ou de chaise ?

**L**es appréhensions soulevées par les assouplissements apportés à l'article 45 du Code du travail pour faciliter le recours à la sous-traitance et par le projet de réingénierie de l'État québécois du gouvernement Charest ramèneront la sécurité d'emploi au cœur des prochaines négociations dans le secteur public. La préservation de cette police d'assurance est déjà en toile de fond de la mobilisation syndicale qui agite le Québec.

Les employés de l'administration québécoise accusent par ailleurs un retard salarial de 10,3 % par rapport à l'ensemble des autres salariés et de 6,8 % en ce qui concerne la rémunération globale, incluant les avantages sociaux et les heures travaillées. L'Institut de la statistique du Québec ne tient cependant pas compte de la sécurité d'emploi dans son étude annuelle sur la rémunération. L'argumentaire du gouvernement-employeur depuis 25 ans a toujours été que cette protection avait une très grande valeur monétaire qui justifierait un retard salarial, ce qui est le cas en 2003 pour 82 % de l'effectif du secteur public québécois par rapport aux entreprises de plus de 200 employés. Il reprendra le même refrain.

Personne ne s'est toutefois risqué à établir en pourcentage le poids de la sécurité d'emploi à l'intérieur de la rémunération globale d'un syndicat du secteur public. Il n'existe pas d'indice qui permettrait d'attribuer une valeur évolutive à celle-ci, selon la conjoncture économique, la catégorie d'emploi, la formation et l'expérience de l'individu, l'offre et la demande sur le marché privé, etc. Sur cette base, les employés du secteur public toucheraient une rémunération plus élevée lorsque le marché du travail québécois serait plus favorable et plus basse dans le cas

contraire puisque l'insécurité des individus baîsserait.

La sécurité d'emploi est une assurance pour garantir un plein revenu de remplacement pour la période nécessaire afin de se relocaliser, dans le cas d'une perte d'emploi. Une méthodologie pour en déterminer la valeur consisterait donc, a aussi avancé l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, en 1994, à établir des primes, sur le modèle des polices d'assurance,

en tenant compte des diverses variétés énumérées plus haut. Cela peut se faire mais les mécanismes seraient très complexes, préviennent les experts. La valeur de ces primes serait ajoutée à la rémunération globale des employés à des fins comparatives avec les autres salariés québécois. Les parties ne se sont cependant jamais lancées dans pareille aventure et le débat de meure entier.

Il est enfin évident que de nombreux emplois dans le secteur public n'ont pas d'équivalent dans le privé. C'est le cas par exemple pour les infirmières. La sécurité d'emploi dans le secteur public a d'abord été introduite pour assurer l'indépendance et l'impartialité de la fonction publique, contrer l'arbitraire dans l'attribution des postes, etc. Dans le secteur privé, la sécurité d'emploi est fort relative et elle est d'abord une protection financière. Mais l'État est le seul employeur qui peut assurer une pleine sécurité d'emploi, même contre les fluctuations économiques, quoique ce postulat est de plus en plus remis en question. La sécurité d'emploi des salariés est régulièrement opposée maintenant à la menace d'un déficit budgétaire ou à des hausses d'impôt. Le gouvernement Charest est placé dans ce dilemme.



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Compte tenu de la nature particulière de la sécurité d'emploi dans le secteur public, le prochain débat sur ce thème dévierait inévitablement sur les besoins de flexibilité de l'État-employeur et de ses réseaux de services. La sécurité d'emploi dans le secteur public a en effet souvent pris la forme d'une sécurité de poste — ou de chaise — dans le même établissement, le même lieu géographique (le fameux rayon de 50 km), le même employeur direct. Le secteur hospitalier a déjà servi de laboratoire dans une certaine mesure au cours des dernières années pour briser ce cadre emprisonnant. La réingénierie devrait étendre cette flexibilité à l'ensemble de l'appareil public. Les fusions des accrédiations syndicales dans le réseau de la santé visent aussi ce même objectif de souplesse.

Les coûts globaux de main-d'œuvre inférieurs dans le secteur public à ceux mesurés dans le secteur privé font que le gouvernement Charest n'a pas besoin de récupérer davantage en ce qui a trait à la sécurité d'emploi. Seuls quelques groupes d'employés de service comme les cuisiniers, les préposés aux cuisines ou aux cafétérias et les gardiens constituent des exceptions et ils représentent un très faible pourcentage de l'effectif global. Dans ces cas, l'abolition radicale de la sécurité d'emploi

#### La sécurité d'emploi est à considérer dans la rémunération globale

permettrait certes des réelles économies, mais la bataille pour y parvenir aurait un prix social incommensurable. Le gouvernement Charest sera par ailleurs favorisé par la très forte attrition qui surviendra au cours de la durée des prochaines conventions. La sécurité d'emploi restera mais la sécurité de poste, à peu près inexistante dans le secteur privé, ne pourra toutefois demeurer bâtonnée là où elle l'est encore.

## POINT DE VUE

### CONFÉRENCE DES ÉLUS

## Pourquoi recommencer ce que nous venons de terminer ?



**Claude Larose**  
L'auteur est vice-président du Comité exécutif et responsable des dossiers économiques à la Ville de Québec.

Certains aspects du projet de loi 34 portant sur le ministère du Développement économique et régional me laissent perplexe. Il s'agit de la reconnaissance des organismes socioéconomiques dans le développement de la région et du mandat qu'auraient les élus municipaux d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional.

En créant la Conférence régionale des élus (CRE), le gouvernement place les élus et élus municipaux au cœur du développement régional. La loi 34 les identifie comme interlocuteurs privilégiés du gouvernement. La Conférence établira un plan quinquennal de développement de la région en collaboration avec des membres provenant d'organismes socioéconomiques. À ma grande surprise,

le projet de loi précise que les représentants socioéconomiques seront très minoritaires dans la Conférence et pourront être considérés comme marginaux, c'est-à-dire, sans droit de vote.

**Le gouvernement devrait laisser aux élus municipaux le soin de décider du nombre de représentants socioéconomiques siégeant au CRE**

Si les élus et élus sont suffisamment responsables pour définir les objectifs de développement de leur région pour les cinq prochaines années, pourquoi ne seraient-ils pas capables de définir le nombre de représentants des partenaires socioéconomiques qui seraient invités à siéger à la Conférence des élus ?

Dans la région de Québec, il existe depuis quinze ans une concertation

entre les élus municipaux, scolaires et les représentants des organismes régionaux sectoriels. Tous reconnaissent le rôle spécifique et indispensable de chacun dans le développement de la région. C'est pour cette raison que le gouvernement devrait laisser aux élus municipaux le soin de décider du nombre de représentants socioéconomiques siégeant au CRE.

Deuxième surprise, le gouvernement mandate les élus municipaux pour qu'ils évaluent les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional. Dans la région de Québec, il y a déjà un an, les élus municipaux en collaboration avec le gouvernement du Québec ont terminé l'exercice d'évaluation en regroupant quatre organisations d'appui au développement économique pour en créer un seul : Pôle Québec-Chaudière-Appalaches.

Par ailleurs, sur le plan local, depuis deux ans, les élus municipaux ont procédé à la fusion des quatre

centres locaux d'emploi (CLD) qui existaient sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec. Depuis lors, la ville et le gouvernement ont mandaté le CLD pour en faire le lieu de coordination des activités de développement local sur le territoire de la ville. Chaque année, l'action du CLD est évaluée par les élus et élus et la tâche est d'autant plus facile qu'un suivi régulier de ses activités est réalisé par un conseiller et une conseillère qui siège au conseil d'administration.

Le travail qui reste à faire est d'inciter, au cas par cas, les autres organismes de la ville et de la région à intégrer leurs activités à celles du Pôle et du CLD afin d'améliorer les services aux entrepreneurs et d'augmenter notre force de frappe sur le plan international.

En conséquence, je ne vois pas pourquoi dans la région et à la Ville de Québec, il faudrait recommander ce que nous venons de terminer.

Archives Le Soleil

# OPINIONS

## Bravo à Jean-Marc Fournier!

(*Au ministre Jean-Marc Fournier*)

Je vous félicite. Étant beaucoup plus bleu que rouge, j'ai eu souvent l'occasion de vous voir, depuis l'arrière-banc, tirer à boulets rouges sur l'ancien gouvernement bleu. Il faut avouer que le corridor qui mène à votre récent fauteuil de ministre ressemble à un chemin creux d'Afghanistan encore truffé de mines posées par l'ancien occupant. Bravo pour la règle des pourcentages minimum requis avant d'entreprendre le très dangereux mouvement de recul. Il me semble, en effet, que la masse d'électeurs que l'on appelle la majorité silencieuse a voté pour qu'on éloigne le spectre d'une *irlandisation* de la province pour aller de l'avant. Pas pour reculer, et ceci avec le risque de revoir des affichages felquistes et autres mauvaises surprises qui nous feraien reculer de 30 ans. Merci pour votre considération de ce qui a été bâti, pour le meilleur, par l'ancien gouvernement.

**Philippe Ed. Damiens**  
Charlesbourg



ARCHIVES LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

**Jean-Marc Fournier**

## Un fiasco sur toute la ligne

Durant la campagne électorale, Jean Charest cherchait à exploiter les principales sources d'insatisfaction des Québécois. La question des défusions était susceptible d'aller chercher des votes, quelques qu'en soient les conséquences.

Il ne fallait pas être très perspicace pour croire en une stratégie aussi grossière et irresponsable. Mais il faut comprendre les sentiments d'attachement à leur ville qui ont incité les gens à croire en cette promesse purement électorale.

Le gouvernement Charest a abusé des sentiments d'appartenance des défusionnistes en leur faisant croire qu'ils retrouveraient leur ancienne ville; maintenant, il sous-estime en rendant les défusions inaccessibles par des amendements d'une incroyable complexité.

Un fiasco économique, alors que les administrations des villes fusionnées se dévouent corps et âme pour atteindre une saine gestion. Les défusionnistes tentent de freiner leurs efforts de développement et de construction. Un fiasco humain alors que les défusionnistes sont bouleversés par le manque de franchise du premier ministre. Un fiasco culturel puisqu'il faut s'attendre à des déchirures avec les villes à majorité anglophone. Un fiasco d'efficacité car cette saga aura fait perdre des

années aux élus. Même si quelques municipalités devaient défusionner, il y a fort à parier qu'elles désireront se rattacher à la ville fusionnée cinq ans plus tard, leurs pouvoirs étant limités.

**Roland Roy**  
Charlesbourg

## Mon vote compte !

(*Au ministre Jean-Marc Fournier*)

Je suis en profond désaccord avec les amendements proposés pour la défusion ou non des nouvelles villes. J'ai un droit de vote et je veux que mon vote compte pour un vote, que je sois pour ou contre la volonté du gouvernement. En fixant un taux de participation minimal, vous donnez une voix aux absents en présumant qu'ils votent « du bon bord », alors qu'en réalité, rien ne vous permet cette affirmation. Vous créez un dangereux précédent en fixant un plancher de participation arbitraire qui donne plus de poids aux électeurs qui votent selon la volonté du gouvernement tout en minimisant la valeur du vote des opposants.

Ça m'inquiète de voir qu'au Québec, nos représentants proposent et acceptent des amendements qui mettent en danger le fondement même de la démocratie. Vos amendements auront de graves conséquences sur la perception des citoyens face à leur gouvernement et sur les taux de participation aux futurs scrutins. Qui me dit que vous n'appliquerez pas cette médecine aux prochaines élections provinciales par exemple ? Je suis déçu de constater que notre gouvernement ne fait pas assez confiance à sa population pour la laisser décider.

Ne vous en déplaise, M. le ministre, je crois qu'il est urgent de remplacer notre gouvernement par une simple administration qui gèrera le territoire selon les résultats d'initiatives populaires, à l'instar de la Suisse, le plus bel exemple de démocratie au monde.

**Hugues Philippin**  
Sainte-Foy

## Il faut cloner Chrétien

Il faut absolument cloner Jean Chrétien. IL LE FAUT. Nous implorons même Raël et ses Élohimiens acolytes de Clone-Aid afin qu'ils nous viennent en aide, nous en avons grand et urgent besoin. Sinon quel ennui dans notre précieux horizon politique. Quand, en effet, entendrons-nous de nouveau un propos aussi sibyllin : « Je suis Canadien... Français... Québécois... pure-laine au coton ! » ?

**Michelin(e) Houde et Régis Ouellette**  
Québec

Le 30 novembre, la journaliste Mme Annie Morin a voulu corriger l'impression voulant que l'hypothèse d'un rattachement de la TELUQ à l'UQAM pouvait conduire à un transfert d'emplois de Québec vers Montréal. A cet égard, le texte de Mme Morin était très clair, merci. En effet, il n'en est rien de cette rumeur, la TELUQ est à Québec pour y rester.

J'aimerais toutefois préciser que je suis le président par intérim de l'Université du Québec et non du Conseil d'administration de la Télo-Université, contrairement à ce qui fut publié.

Cela étant dit, j'aimerais préciser que les projets de protocole qui sont disponibles actuellement, et que

## Josh Hennessy, un bel exemple

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt un article de M. Kevin Johnston sur le capitaine des Remparts de Québec. Il est très intéressant de constater l'intérêt que certains étrangers ont pour la langue et la culture du Québec. Si j'ai bien compris, Josh Hennessy a même choisi Québec plutôt que Halifax à cause du fait français. Son bilinguisme lui servira toute sa vie. Quel bel exemple pour nos jeunes !

Malheureusement pour lui, ce n'est pas dans l'enceinte du Colisée Pepsi qu'il améliorera sa langue seconde puisque Carl Labrie, l'animateur maison des Remparts, s'applique à utiliser l'anglais dans sa description des parties. Les impulsions musicales destinées à l'animation sont toutes en anglais. L'objectif visé serait de faire en sorte que les joueurs anglophones comprennent les encouragements. J'espère que l'on est aussi « poli » hors Québec mais j'en serais bien surpris.

Comprendons-nous bien : M. Labrie fait un excellent travail, mais pourquoi ces « Come oooon let's go for power play » et « De-fence....de-fence » ?

Pourquoi le retentissant « Big save » pour les beaux arrêts du gardien ? Pourquoi le « Shoooot scoooooores » pour les buts ? Ça « sonne » mieux ? Ce n'est pas une raison. Est-ce qu'on reviendra bientôt avec l'hymne national bilingue ?

J'ai soulevé la question dans ces pages l'an dernier. On m'a affirmé, chez les Remparts, être conscient de cette « problématique », et qu'on se « pencherait » sur le dossier. Il semble que personne encore ne se soit « relevé », sauf notre « capitaine » Josh Hennessy », qui doit se demander si ça vaut la peine d'apprendre le français... si on ne l'utilise pas !

**Rénald Desrochers**  
Saint-Augustin-de-Desmaures

## À la pour rester !

Le 30 novembre, la journaliste Mme Annie Morin a voulu corriger l'impression voulant que l'hypothèse d'un rattachement de la TELUQ à l'UQAM pouvait conduire à un transfert d'emplois de Québec vers Montréal. A cet égard, le texte de Mme Morin était très clair, merci. En effet, il n'en est rien de cette rumeur, la TELUQ est à Québec pour y rester.

J'aimerais toutefois préciser que je suis le président par intérim de l'Université du Québec et non du Conseil d'administration de la Télo-Université, contrairement à ce qui fut publié.

Cela étant dit, j'aimerais préciser que les projets de protocole qui sont disponibles actuellement, et que



ARCHIVES LE SOLEIL  
Abolir les cégeps en prétextant que les étudiants qui prennent plus de deux ans pour faire leur DEC ou plus de trois ans pour faire leur technique perdent leur temps, c'est bien mal connaître la réalité étudiante, croit Guillaume Perron.

## La réalité étudiante

La Fédération des commissions scolaires recommande l'abolition des cégeps en prétextant que les étudiants qui prennent plus de deux ans pour faire leur DEC ou plus de trois ans pour faire leur technique perdent leur temps ! C'est bien mal connaître la réalité étudiante !

Faire ses études dans les plus brefs délais exige entre 35 et 60 heures par semaine, sans compter le temps consacré aux emplois rémunérés ! Une bonne partie des personnes qui prennent plus que le temps minimum pour compléter leurs études veulent simplement avoir une meilleure qualité de vie ou travailler !

D'autres changent d'orientation, ce qui est tout à fait normal, inévitable, même si on rallongeait le secondaire d'un an !

Et puis, il y a des difficultés de toutes sortes (scolaires, personnelles, etc.) qui expliquent la durée rallongée des études de certaines personnes... Des solutions telles que le programme de soutien à des actions structurantes (visant l'intégration, la persévérance et la réussite des garçons aux études collégiales) apparaissent beaucoup plus appropriées que l'abolition des cégeps !

**Guillaume Perron**  
Étudiant à la maîtrise en service social

## Un oubli de taille

Dans l'énumération des personnes qui ont dirigé l'Opéra de Québec, entre Roger Gosselin et Bernard Labadie, il y a eu un grand directeur artistique et musical, Guy Bélanger, dont on n'a pas mentionné le nom, lors du Gala du 20e présenté au Grand Théâtre de Québec, le 2 décembre. Pendant la dizaine d'années où il dirigeait, il a fait connaître de nombreux opéras que le public a su apprécier. Pourquoi l'avoir ignoré ? Était-ce volontaire ? Pour nous, ce fut une ombre au tableau lors de ce concert. On devrait réparer cet oublie afin de rendre justice au travail que M. Bélanger a effectué pour la promotion de l'opéra, ici-même à Québec.

**Louisette et André Bouliane, Claude Richard, Claire Marcotte**  
Sainte-Foy

## Abolir les cégeps ?

Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron, présente le projet de refonte de l'État du gouvernement libéral comme une occasion en or de s'approprier une bonne partie des fonds et des ressources consacrés à l'enseignement collégial. Rappelons-nous que, lors de la commission parlementaire qui avait remis en question cet ordre d'enseignement (présidée par Lucienne Robillard), la FCSQ était l'une des rares organisations qui en avaient demandé la suppression. Personne, à ce moment-là, n'avait été dupé de la manœuvre de la FCSQ et cette proposition avait été presque unanimement rejetée. C'est normal que la Fédération cherche à étendre ses tentacules mais il ne faudrait pas prendre les gens pour des imbéciles en prétendant que cette proposition est faite dans le but d'améliorer notre système d'éducation : il n'y va que de leur propre intérêt. A se demander pourquoi les médias accordent de l'importance à cette position partisane et rétrograde. Une occasion « en or », disait-il...

**Jacques Vaillancourt**  
Charlesbourg

## Sous-traitance et impôts

Je viens de comprendre ! En modifiant l'article 45 du Code du travail, le gouvernement Charest va contribuer à réduire le salaire de plusieurs travailleurs et travailleuses. Or, en gagnant moins d'argent, ceux-ci vont évidemment payer moins d'impôts. Et c'est ainsi que le gouvernement Charest pourra remplir sa promesse de réduire les impôts des travailleuses et travailleurs. Il fallait y penser !

**François Béland**  
Charny

## ÉCRIVEZ-NOUS !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire partie d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ?

Ecrivez-nous à

[opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)

Adresse postale :

Carrefour des lecteurs,

Journal LE SOLEIL,

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,

Succ. Terminus, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

ARCHIVES LE SOLEIL

Un grand oubli du Gala du 20e de l'Opéra de Québec, présenté au Grand Théâtre de Québec, le directeur artistique et musical Guy Bélanger, photographié en 1997.

## DÉBAT

# La CSN répond à Jean Charest

**Ann Gingras**

Présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN)

À Jean Charest

C'est avec étonnement que j'ai pris connaissance de vos commentaires de votre conférence de presse du 2 décembre 2003. Vous dites : « Nous allons continuer dans la voie qui nous a été tracée par la population le 14 avril... ». Certes, il y a eu élections le 14 avril dernier et vous les avez remportées selon notre système électoral, mais rappelons-vous que votre admiration pour le modèle de Mike Harris, lors de la campagne électorale de 1998, avait contribué à votre défaite. Cette fois, vous avez bien caché vos intentions. Vous dites également que les actions posées depuis quelques jours

sont « une disgrâce en démocratie ». Monsieur le premier ministre, avec tout le respect que je vous dois, vous êtes la seule disgrâce en démocratie. Justifier votre raison d'être, votre philosophie et vos actions par les seules élections du 14 avril dernier, c'est démontrer une vision des plus racailles de la démocratie. La démocratie, c'est plus qu'un droit de vote aux quatre ou cinq ans. Vous n'êtes tout de même pas le roi Louis XIV ! Ce n'est pas encore une monarchie au Québec.

Vous vous scandalisez en disant : « Le sacage des bureaux d'un élu est intolérable », sauf que votre fermeture totale et votre arrogance y contribuent grandement. Le sacage de nos acquis historiques et de notre filet social l'est autant, sinon pire.

Vous prônez, par vos projets de loi conservateurs (vos origines vous trahissent), un appauvrissement de la société québécoise. Vous pouvez tenter de justifier votre vision mais votre jupon dépassé : l'appui unanime du patronat au Québec dévoile votre jeu au grand jour.

« Monsieur le premier ministre, avec tout le respect que je vous dois, vous êtes la seule disgrâce en démocratie »

Un premier ministre responsable tentera de trouver un équilibre social entre l'ensemble des composantes de la société québécoise. Au contraire, vous vous montrez satisfait de l'appui de vos amis, les Taillon de ce monde.

Comment osez-vous lancer un appel au calme lorsque ce sont vos comparses et vous-même qui avez mis la paix dans la maison ? En consolat, vous passerez à l'histoire comme le premier ministre qui a su bouleverser, du jour au lendemain, la vie des Québécoises et Québécois. Oui, monsieur le premier ministre, vous avez été élu le 14 avril dernier mais les conséquences de vos gestes nous suivront pour des années à venir.

Il y a quelques semaines, vous nous avez appris votre grande préoccupation sociale pour les plus démunis en faisant l'éloge des œuvres de bienfaisance. M. Charest, ce n'est pas d'une âme charitable dont a besoin le Québec mais d'un premier ministre juste, équitable et responsable de l'ensemble des Québécoises et Québécois.



ARCHIVES LE SOLEIL, STEVE DESCHENES  
**Ann Gingras**

